

La paroisse et l'administration étatique sous le Régime britannique (1764-1840)

Par Donald Fyson



CONSULTER EN LIGNE

atlas.cieq.ca

Une fenêtre sur le passé québécois

Plus de 200 textes et cartes de référence
sur l'histoire du Québec en libre accès

POUR CITER CET ARTICLE, UTILISER L'INFORMATION SUIVANTE :

Fyson, Donald (2001). «La paroisse et l'administration étatique sous le Régime britannique (1764-1840)» dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *La paroisse*. Québec: Les Presses de l'Université Laval (coll. «Atlas historique du Québec»). [En ligne]: <https://atlas.cieq.ca/la-paroisse/la-paroisse-et-l-administration-etatique-sous-le-regime-britannique-1764-1840.pdf>

Tous droits réservés. Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

Dépôt légal (Québec et Canada), 2001.

ISBN 2-7637-7818-6

Les chercheurs du CIEQ, issus de neuf universités, se rejoignent pour étudier les changements de la société québécoise, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours. Leurs travaux s'inscrivent dans trois grands axes de recherche: **les gens** : les populations et leurs milieux; **les ressources** : les moyens d'existence et les stratégies; **les régulations** : la norme, l'usage et la marge. Ils privilégient une approche scientifique pluridisciplinaire originale pour comprendre le changement social et culturel dans ses dimensions spatiotemporelles – www.cieq.ca

La paroisse et l'administration étatique sous le Régime britannique (1764-1840)

Tout chercheur qui parcourt les sources officielles du Régime britannique (législation, séries administratives, archives judiciaires, etc.) ne peut qu'être frappé par la présence persistante de la paroisse catholique comme unité spatiale de référence et marqueur identitaire privilégié dans le discours officiel et juridique de l'époque. D'emblée, dans les documents juridiques, le lecteur est submergé par la formulation répétée, « Pierre Petitjean, habitant, de la paroisse de St-... » (ou sa traduction anglaise). Par ailleurs, un bref regard sur les quelques recensements détaillés de l'époque nous révèle que la liste des localités recensées, du moins dans la zone seigneuriale, est constituée en très grande partie de paroisses. La paroisse, semble-t-il, est beaucoup plus qu'une simple unité religieuse ou sociale ; elle est aussi l'entité première grâce à laquelle les administrateurs et officiers de

l'administration coloniale britannique pensent le territoire qui est sous leur gestion.

Pourtant, l'historiographie semble ignorer le rôle de la paroisse dans l'administration étatique sous le Régime britannique. Du côté de l'histoire religieuse, la paroisse est considérée presque uniquement comme institution religieuse et sociale. Sa relation avec l'État est évoquée tout au plus dans le contexte de la reconnaissance civile des paroisses et leur statut juridique précaire. Pour ce qui est de l'histoire de l'État, il y a eu très peu d'intérêt en général pour l'administration locale avant 1840 ; d'ordinaire, on se contente de l'affirmation de Lord Durham selon laquelle les organes d'administration locale, en dehors des villes, sont quasiment absents à cette période. Le rôle administratif des paroisses n'est donc abordé qu'à partir des années 1840, avec la création du système

municipal basé en grande partie sur les paroisses religieuses préexistantes.

Face à cette lacune historiographique qui cadre mal avec les observations empiriques, un examen plus approfondi de la place de la paroisse dans l'administration étatique locale sous le Régime britannique semble de mise. Compte tenu du rôle central de la paroisse dans cette administration, une telle étude peut aussi aider à esquisser les grandes lignes de l'administration locale en général. Après un bref aperçu de la situation en Nouvelle-France et en Angleterre, cette section traite du rôle de la paroisse dans la structuration de l'administration locale sous le Régime britannique, depuis la Conquête jusqu'à l'apparition des municipalités dans les années 1840. Est donc laissé de côté cet autre aspect fondamental du lien entre État et Église : la réglementation étatique de la paroisse en tant qu'institution religieuse,

ÉTENDUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-ANNE-DE-VARENNES SELON L'ARRÊT DE 1722.

Comme plusieurs autres paroisses, Sainte-Anne-de-Varennnes ne correspond pas parfaitement au découpage seigneurial associé, en l'occurrence le fief de Varennnes.

Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi (Québec, 1803), p. 428.

VARENNES, l'étendue de la Paroisse de St. Anne, située sur le dit Fief, fera d'environ deux lieues, savoir, un quart de lieue de front que contient le Fief de la Demoiselle Le Sueur, depuis le Fief de Marigon, en remontant le long du fleuve jusqu'au Fief de St. Michel, demie lieue de front que contient le dit Fief de St. Michel, en remontant jusqu'au Fief de la Trinité, demie lieue de front que contient le dit Fief de la Trinité, en remontant jusqu'à Varennnes, et demie lieue et six arpens de front que contient le dit Fief de Varennnes, en remontant jusqu'à Boucherville, des profondeurs des dits Fiefs, et de l'étendue des Illes à l'Aigle et Ste. Thérèse, situées au devant des dits Fiefs, à l'exception du Domaine de la Dame veuve du Sieur de Langlois, et des habitations de Louis et Ursin Briant, situées au bout d'en haut de la dite Ile Ste. Thérèse, qui feront de la Paroisse de la Pointe aux Trembles de l'Île de Montréal, à laquelle ils ont été ci-dessus joints.

comme les dispositions de 1791 sur la répartition des biens des fabriques ou celles des années 1830 sur la nomination des marguilliers. Enfin, compte tenu du peu d'études qui portent sur l'opération réelle de l'administration locale dans les campagnes, aussi bien avant la Conquête qu'après, ce bilan se concentre surtout sur le rôle de la paroisse dans la structuration théorique de l'État par les autorités de l'époque (notamment à travers un examen de la législation), de même que sur la mise en place formelle des structures étatiques sur le terrain (par voie de la nomination d'officiers, la création d'institutions, etc.). Il n'avance que quelques évaluations sommaires de l'efficacité et du poids social réels des structures étatiques locales dans les campagnes.

LA PAROISSE ET L'ADMINISTRATION LOCALE EN NOUVELLE-FRANCE ET EN ANGLETERRE

Pour comprendre la fonction administrative de la paroisse au Québec et au Bas-Canada, il est naturel de se tourner vers le modèle français d'administration locale — en l'occurrence celui en vigueur en Nouvelle-France dans les décennies qui précèdent la Conquête. De fait, même si les terres concédées sont d'abord découpées en seigneuries et fiefs, depuis au moins 1722 la majeure partie du territoire peuplé de la vallée du Saint-Laurent a aussi un deuxième découpage territorial de base, celui des paroisses. Ces deux découpages du territoire se recoupent souvent mais sont en partie autonomes : plusieurs paroisses s'étendent sur plus d'une seigneurie, plusieurs seigneuries sont découpées en plus d'une paroisse et le tracé des frontières paroissiales et seigneuriales ne coïncide pas toujours. Dans l'organisation territoriale de l'administration étatique locale, paroisse et seigneurie partagent le rôle d'unité administrative de base, du moins en dehors des villes. La milice rurale, par exemple, est organisée sur une base soit paroissiale, soit seigneuriale, avec une ou plusieurs compagnies dans chaque localité ; la tendance qui se dégage

vers la fin du Régime français semble toutefois aller vers une milice plus paroissiale que seigneuriale. De même en ce qui concerne la voirie, le cadre spatial de base est à la fois paroissial et seigneurial. Par exemple, dans les documents des Grands Voyers (les officiers principaux chargés des travaux de voirie), aussi bien les habitants qui présentent des requêtes que les Grands Voyers eux-mêmes identifient les localités soit selon la seigneurie, soit selon la paroisse. La justice locale, par contre, là où elle existe, est organisée sur une base seigneuriale plutôt que paroissiale, autour des cours seigneuriales établies dans plusieurs localités. Les localités mentionnées dans les recensements, par exemple celui de 1739, sont avant tout des seigneuries, quoique certaines paroisses s'y trouvent aussi. Enfin, tout ce qui touche le cadastre reste aussi, bien évidemment, basé sur la seigneurie. Il s'agit donc d'un cadre mixte de l'organisation du territoire, caractéristique de l'ancien régime européen, où plusieurs unités de base se chevauchent et où les découpages territoriaux varient selon les différentes fonctions étatiques.

Qu'elle soit organisée sur une base paroissiale ou seigneuriale, une bonne partie de l'administration locale passe tout de même par un certain nombre d'officiers dont les pouvoirs et les responsabilités sont rattachés directement à l'unité territoriale locale de base. Comme les croyances populaires à son égard le suggèrent, le capitaine de milice (il y en a un par compagnie, donc un ou plusieurs par paroisse ou seigneurie) est un officier clé dans l'articulation entre l'administration centrale et la société locale. Au-delà de ses fonctions militaires, comme l'organisation de la milice et des corvées militaires, le capitaine a aussi d'autres tâches d'administration civile, notamment dans les domaines des travaux publics (il dirige les ouvrages de voirie et les corvées royales), de la police (il doit prêter main-forte pour l'arrestation des criminels) et de la justice (là où des officiers spécialisés de justice n'existent pas, le capitaine est, en théorie, l'officier principal des tribunaux). Par contre, en dépit de la nature locale de ses fonctions, le

capitaine de milice ne représente aucune-ment une démocratie locale de quelque nature que ce soit. Les capitaines sont nommés par l'administration centrale et, en théorie au moins, doivent agir surtout comme ses représentants ; de même, une fois nommés, ils restent généralement en poste pour de nombreuses années. Les capitaines de milice ne sont pas les seuls agents étatiques dans les campagnes. Les autres officiers de milice, lieutenants, sergents, y jouent aussi un rôle en appuyant les capitaines, toujours dans les limites de leurs subdivisions territoriales. Enfin, les cours seigneuriales disposent chacune d'un petit nombre d'officiers, comme les greffiers et les huissiers. Dans l'ensemble toutefois, les représentants étatiques au niveau local, même en théorie, demeurent somme toute assez limités.

Cette place importante de la paroisse dans la structuration de l'administration locale sous le Régime français, concurrencée tout de même par la seigneurie, n'explique pas pourtant la persistance de la paroisse catholique comme unité spatiale de référence pour les administrateurs britanniques après la Conquête. Après tout, le conquérant n'hésite pas à remplacer de toutes pièces (au moins dans la forme) d'autres institutions fondamentales qui régissent les relations entre les citoyens et l'État, tels le droit constitutionnel et criminel, l'organisation juridique et la majeure partie de la structure de l'administration centrale. De plus, c'est une époque où le catholicisme, et l'Église catholique en particulier, est autant honni en Angleterre que le protestantisme en France ; l'utilisation d'une institution catholique de base pour structurer durablement l'espace peut donc paraître étrange de la part des administrateurs britanniques, d'autant plus que ceux-ci ne définissent pas les paroisses. Toutefois, cette inclination pour la paroisse s'explique mieux quand on regarde du côté de l'organisation de l'administration locale en Angleterre.

TABLEAU 1
**Quelques localités souvent traitées
sur une base seigneuriale**

a. Surtout seigneuriale	b. Mixte (seigneuriale et paroissiale)
Argenteuil	L'Assomption
Beauharnois	L'Isle-Verte
D'Ailleboust	L'Islet-du-Portage
Deléry	Kamouraska
De Ramezay	Lac-des-Deux-Montagnes
Foucault	Monnoir
Île-aux-Grues et Île-aux-Oies	Rivière-du-Loup
Lacolle	Soulanges
Métis	Saint-Hilaire-de-Rouville
Noyan	Saint-Hyacinthe
Petite-Nation	
Rouville	
Sabrevois	
Saint-Armand	
Saint-Georges	
Saint-James	
Thwaite	

En effet, en Angleterre encore plus qu'en Nouvelle-France, l'administration locale, au moins dans les campagnes, repose en grande partie sur une base paroissiale. Il y a aussi d'autres découpages administratifs locaux importants, notamment les *hundred* (unité administrative entre la paroisse et le comté), mais la paroisse, anglicane en l'occurrence, demeure le cadre territorial de base. Chaque paroisse peut compter sur un lot d'officiers subalternes — connétables, marguilliers, bedeaux, inspecteurs des pauvres — nommés parmi la population locale, par l'entremise desquels sont exécutées une bonne partie des politiques étatiques. Par exemple, suivant le système des *Poor Laws* qui date du règne d'Élisabeth (tournant du XVII^e siècle), c'est la paroisse qui est responsable de l'entretien et de la discipline de ses pauvres. En conséquence, depuis les *Laws of Settlement* de la même époque, chaque individu est rattaché à une paroisse particulière et ne peut s'établir dans une autre sans la permission de la paroisse qui le reçoit. Dans les deux cas, ce sont les officiers paroissiaux qui doivent mettre ces dispositions en œuvre. Autre conséquence, les propriétaires de la paroisse paient l'équivalent d'impôts fonciers pour maintenir le système. Outre les *Poor Laws*, la paroisse, comme en Nouvelle-France, est au centre de toute une série d'autres aspects de la gestion étatique : police et justice criminelle, entretien des chemins et autres travaux publics, contrôle des mœurs, etc. Une version simplifiée et allégée du système d'administration paroissiale est aussi implantée dans les colonies américaines, notamment en Nouvelle-Angleterre.

Sous le système d'inspiration anglaise, la paroisse constitue donc un des points forts de l'articulation entre l'administration centrale et les communautés locales, entre l'État et l'individu. Toutefois, à la différence du système en vigueur en Nouvelle-France, le gouvernement paroissial en Angleterre et dans les colonies américaines est beaucoup plus une affaire locale, dans la mesure où ses officiers sont choisis localement, sans grande ingérence de la part de l'administration centrale. Certains sont élus par les propriétaires de l'endroit, d'autres sont nommés par des magistrats locaux (notamment, les juges de paix) mais très peu relèvent directement du gouvernement central. De la même façon, plusieurs des charges paroissiales, comme celle de connétable, représentent une obligation de service communautaire imposée sur la population locale, à

remplir à tour de rôle par différents propriétaires locaux pour une période d'un an ou deux ; cela constitue une différence marquante par rapport aux charges à long terme du système français, comme celle de capitaine de milice.

La persistance de la paroisse dans l'administration locale au Québec et au Bas-Canada n'est donc pas surprenante. Les administrateurs britanniques ont à l'esprit l'exemple de la mère patrie et de ses colonies américaines plus anciennes. Toutefois, cette persistance représente autant une certaine continuité des structures déjà en place sous le Régime français qu'une transplantation du système anglais. Dans les faits, c'est autant l'idée anglaise de baser l'administration locale sur la paroisse que les modalités précises de cette administration en Angleterre qui influencent le système au Québec et au Bas-Canada. Outre le fait que ce sont des paroisses catholiques, plutôt qu'anglicanes, qui restent à la base du système, des pans entiers du gouvernement paroissial anglais ne sont pas reproduits au Québec. Donc, ni les *Poor Laws* ni les *Laws of Settlement* s'appliquent dans la colonie. De plus, comme on va le voir, plusieurs aspects fondamentaux du système français d'administration paroissiale sont conservés, notamment le contrôle exercé par l'administration centrale sur la nomination de certains des officiers de la paroisse. Enfin, sous le régime parlementaire à partir de 1792, les parlementaires, majoritairement canadiens, contribuent aussi à modeler l'État bas-canadien par leur activité législative ; l'influence sur eux de l'héritage français, dont la paroisse, est incontestable.

LA PAROISSE ET L'ADMINISTRATION LOCALE AU QUÉBEC ET AU BAS-CANADA

En ce qui concerne la paroisse dans l'administration locale au Québec et au Bas-Canada, nous pouvons commencer par quelques observations d'ordre général. D'abord, si la paroisse est une unité administrative très fréquemment utilisée, ce phénomène n'en demeure pas moins limité à la zone seigneuriale. En dehors de cette zone, par exemple dans les Cantons-de-l'Est, l'unité administrative de base est le canton, découpage territorial purement civil. Même dans la zone seigneuriale, certaines seigneuries limitrophes sans paroisse sont souvent traitées sur une base seigneuriale plutôt que paroissiale (tableau 1).

Ensuite, la paroisse est un cadre administratif qui prévaut presque uniquement en dehors des villes et des deux villes principales en particulier. Les paroisses urbaines de Québec et de Montréal sont parfois mentionnées, mais essentiellement c'est la ville qui est l'unité administrative urbaine, avec ses propres découpages internes comme les faubourgs. De plus, les villes sont traitées très différemment des paroisses rurales. Par exemple, l'acte des chemins de 1796 fait une distinction nette entre les deux villes principales et les autres parties de la colonie. De la même manière, à partir de 1787, des connétables sont nommés dans et pour les villes, tandis que les fonctions policières dans les campagnes restent confiées en théorie aux capitaines de milice. Enfin, les lois concernant l'octroi de permis pour les tavernes diffèrent grandement entre les villes et les campagnes, avec un rôle important pour les marguilliers ruraux qu'on ne retrouve pas dans les villes. De fait, depuis la Conquête, l'administration locale dans les deux villes principales est organisée sur une base municipale, sous le contrôle des juges de paix qui de plus en plus agissent comme des conseils municipaux non élus.

De plus, quand on parle de paroisses comme unités administratives, on ne parle presque uniquement que des paroisses catholiques. À quelques exceptions près, les paroisses protestantes n'ont aucun rôle administratif civil, sauf pour ce qui est de la tenue des registres d'état civil. Même leur existence juridique est parfois mise en doute. Ainsi, en 1795, le pasteur, les marguilliers et les membres de la fabrique de l'église anglicane de William Henry (Sorel) demandent s'ils ont les mêmes

droits qu'une paroisse anglaise, par exemple le droit d'imposer la dîme. La réponse du procureur général, le très tory Jonathon Sewell, est que seules les paroisses catholiques sont reconnues en droit au Bas-Canada. Dans la même année, une loi sur l'état civil distingue nettement entre les paroisses, par définition catholiques, et les églises et congrégations protestantes. De temps en temps, certaines paroisses protestantes fournissent le cadre territorial de certaines structures étatiques locales mais ce sont des exceptions à la règle générale qui associe paroisse et paroisse catholique (tableau 2).

Enfin, en tant que catégorie descriptive de l'administration, la paroisse renvoie en fait à des unités territoriales de statuts juridiques et religieux fort différents. Les paroisses établies en 1721-1722 ont une pleine existence légale et canonique; par contre, elles ne recouvrent qu'une petite partie du territoire habité de la colonie sous le Régime anglais. L'une des conséquences de la Conquête, en effet, est d'enlever à l'Église le droit de procéder à l'érection canonique de nouvelles paroisses, interdiction qui perdure *de jure* jusqu'en 1791 et *de facto* jusqu'au milieu des années 1820. Avec quelques exceptions, les quelque 70 « paroisses » établies depuis la Conquête jusqu'aux années 1820, dont l'existence concrète est témoinnée par leurs registres, n'ont aucune existence canonique ou civile formelle, même si elles jouissent, depuis la première loi sur les paroisses (1791), d'une certaine reconnaissance juridique; techniquement, ce ne sont que des missions. Ce n'est qu'à partir des années 1820 que la plupart de ces paroisses sont érigées canoniquement et leur reconnaissance civile formelle vient encore plus tard, suivant la loi de 1831 sur les paroisses. Pourtant, comme on va voir, cela n'empêche pas l'administration centrale de reconnaître l'existence de ces nouveaux découpages territoriaux, qui ne sont aucunement de sa création, comme cadre d'organisation fondamental du territoire sous son contrôle.

Après ces observations générales, passons à la façon dont la paroisse s'insère dans l'administration locale étatique. Il y a trois grands axes de cette insertion. D'abord, la paroisse agit comme cadre purement descriptif pour l'État. Ensuite, la paroisse fonctionne comme cadre d'organisation des structures administratives locales implantées par l'État. Enfin, les institutions paroissiales non étatiques existantes sont utilisées pour les fins de l'administration locale.

TABLEAU 2
Quelques paroisses protestantes ayant servi de cadre territorial pour l'administration locale

St. Andrew's (Argenteuil)	commissaire des petites causes, 1821, 1822, 1824
Saint-Armand (est et ouest)	commissaire des petites causes, 1836 inspecteur des chemins et ponts, 1838
Longueuil	commissaire des petites causes, 1826, 1829, 1834

siales non étatiques existantes sont utilisées pour les fins de l'administration locale.

La paroisse comme cadre descriptif pour l'État

Comme nos exemples de départ l'ont démontré, la paroisse sous le Régime britannique reste une unité clé dans le vocabulaire descriptif de l'État. On pourrait même dire que la paroisse devient encore plus importante après la Conquête qu'avant, car la seigneurie semble progressivement délaissée tandis que la paroisse reste omniprésente dans la législation et dans les documents juridiques et administratifs.

Sur le plan législatif, les arrêts et ordonnances du Régime britannique qui cherchent à préciser un découpage local utilisent presque toujours la paroisse dans la zone seigneuriale. Les ordonnances des années 1760, 1770 et 1780, avant la création généralisée des cantons, ne parlent généralement que des paroisses, plutôt que des seigneuries. À partir de la fin des années 1780, la formulation courante devient plutôt « paroisse, township ou seigneurie », pour englober à la fois les nouvelles façons de découper le territoire et les seigneuries en dehors du découpage paroissial. À cette formulation s'ajoutent parfois, à partir des années 1820 surtout, les expressions « établissement » ou « partie extra-paroissiale » qui désignent les quelques endroits qui ne sont ni dans une paroisse, ni dans une seigneurie, ni dans un canton. Mais c'est la paroisse qui reste en tête, au point que le terme anglais « country parishes » signifie plus généralement la zone rurale seigneuriale; la seigneurie ne fait figure que d'exception.

Sur le plan juridique, l'identification des personnes dans les documents juridiques, pour ce qui est de la zone seigneuriale, est aussi surtout selon leur paroisse d'appartenance plutôt que leur seigneurie. Document après document, cette formula-

TABLEAU 3
Fréquence de désignations communes selon la paroisse ou la seigneurie dans les documents judiciaires

1. Dossiers des Sessions de la paix, district de Québec, 1810-1840	
DÉSIGNATION	FRÉQUENCE
« de la seigneurie de »	23
« of the seigniority of »	12
« de la paroisse de »	1323
« of the parish of »	3227
2. Dossiers de la Cour du banc du Roi, district de Montréal, 1792-1827	
DÉSIGNATION	FRÉQUENCE
« de la seigneurie de »	943
« of the seigniority of »	1281
« de la paroisse de »	4861
« of the parish of »	3423

Source : Banques de données Thémis 1 et Thémis 2 (Montréal, Société Archiv-Histo, 1999). Ces deux analyses sont évidemment grossières, compte tenu des autres variations et désignations possibles et de la nature des banques de données (qui ne présentent qu'un résumé des documents, tout en respectant les désignations originelles), mais elles fournissent néanmoins un ordre de grandeur.

tion « de la paroisse de » revient encore et encore : presque toujours dans les documents provenant de la justice criminelle et même dans la justice civile, beaucoup plus fréquemment que la seigneurie (tableau 3). De la même façon, l'identification légale des immeubles et même des meubles passe en partie par la paroisse. Ici, la situation est plus complexe, car les terres sont normalement décrites en fonction du rang ou de la seigneurie, cette dernière étant, après tout, l'unité cadastrale de base. Toutefois, la paroisse dans laquelle se situent des immeubles ou des meubles est aussi d'une importance capitale, car en gros, dans le cas de ventes par le shérif (suivant une saisie, par exemple), les biens doivent être vendus à la porte de l'église paroissiale soit où les meubles sont saisis, soit où les immeubles sont situés.

Enfin, dans les documents administratifs, la paroisse a aussi une place prépondérante. La correspondance des gouverneurs et des hauts administrateurs britanniques est parsemée de références aux paroisses,

XII. Pour l'entière exécution des réglemens contenus en cette Ordonnance, le Capitaine ou le plus ancien officier de milice dans chaque paroisse est, par ces présentes nommé *sous-voier* des grands chemins dans la paroisse. Et tous les habitans des différentes paroisses exécuteront les ordres qu'ils pourront recevoir de leur Capitaine ou plus ancien officier concernans les objets contenus en cette Ordonnance.

Les Capitaines de milice nommés sous-voiers.

DÉSIGNATION DES LIEUX RURAUX DANS DES LOIS DE 1777 ET DE 1829.

Ces deux extraits de lois démontrent l'évolution de la désignation des lieux ruraux. La loi de 1777, une ordonnance sur l'entretien des chemins publics (17 George III c.11), ne se réfère qu'à la paroisse. Celle de 1829, sur les abus préjudiciables à l'agriculture (9 George IV c.37), ajoute seigneurie, township et établissement, quoique « paroisse » reste en tête.

Ordonnances faites et passées par le Gouverneur et le Conseil législatif de la province de Québec (Québec, 1795), p. 26; *Les statuts provinciaux du Bas-Canada XIII*, p. 45.

quoique les seigneuries y figurent aussi. L'exemple le plus frappant est cependant celui des recensements qui, sous le Régime britannique, se basent pour leurs découpages sur le cadre paroissial plutôt que seigneurial. Au XVIII^e siècle, avant la création généralisée des cantons, les unités de recensement sont presque uniquement des paroisses (que ce soit des paroisses formellement érigées ou des missions), hormis quelques rares mentions de seigneuries ou d'autres types de localités. Le changement par rapport au Régime français, où les unités de recensement sont en grande partie seigneuriales, est radical : on n'a qu'à comparer le recensement de 1739 avec celui de 1765, 26 ans plus tard, et celui de 1790, pour constater la transformation (tableau 4). Cette transformation est d'autant plus frappante que le recensement de 1790 inclut toutes les « paroisses » dont les registres ouvrent entre 1765 et 1790 et dont l'existence n'est en théorie même pas reconnue par l'État (tableau 5). Au XIX^e siècle, dans le recensement de 1831, la situation est plus complexe. La création des cantons ajoute un troisième système de découpage territorial et, en surcroît, la couverture plus complète du territoire s'étend à certaines seigneuries sans paroisse et aussi aux localités de la Gaspésie, qui ne correspondent à aucun des trois autres systèmes (tableau 4). Tout de même, la paroisse domine nettement

VI. Et qu'il soit de plus statué par l'autorité susdite, que toute personne possédant ou gardant un ou plusieurs étalons, et qui les laissera courir sur le chemin de Roi, ou dans aucun champ qui n'appartiendra point à aucune telle personne, ou qui ne sera point occupé par elle, ou dans aucune commune dans aucune Paroisse de Campagne, Seigneurie, Township ou Etablissement de cette Province, ou sur aucune Grève ou Place publique, encourra une pénalité et confiscation n'excédant point la somme de dix chelins courant, ni moindre que cinq chelins argent courant susdit, pour chaque telle offense.

Pénalité contre les personnes qui laisseront courir des Etalons sur les Chemins du Roi.

comme cadre géographique privilégié et les seigneuries sont pour la plupart réduites à de simples mentions dans les notes explicatives qui décrivent chaque comté.

C'est donc la paroisse qui sert en grande partie d'unité descriptive de base pour l'État. Mais c'est une utilisation ambiguë. Ce statut ambigu de la paroisse comme découpage administratif est bien illustré par l'œuvre de Joseph Bouchette. Arpenteur en chef de la colonie, il est aussi l'auteur des deux meilleures cartes générales du Bas-Canada dans le premier tiers du XIX^e siècle, en 1815 et en 1831. Ses cartes sont accompagnées par deux ouvrages fondamentaux sur la géographie de la colonie : le *Topographical Description of the Province of Lower Canada* de 1815 et le *Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada* de 1831-1832. C'est donc lui, avant tout autre, qui devrait connaître le mieux les divisions officielles du terrain. Mais par rapport à la paroisse, son œuvre n'est pas claire. Dans son ouvrage de 1815, il décrit les découpages administratifs en vigueur dans la colonie et établit une hié-

rarchie claire : d'abord, les districts judiciaires ; ensuite, les comtés ; ensuite, les seigneuries ; ensuite, les paroisses. Déjà cela pose un problème, car comme on le sait les paroisses ne sont pas des subdivisions de seigneuries, sauf dans le cas de quelques grandes seigneuries (par exemple, l'île-de-Montréal, l'île-Jésus, l'île-d'Orléans et la Côte-de-Beaupré). Tout comme en Nouvelle-France, les paroisses et seigneuries bas-canadiennes sont plutôt des découpages de taille similaire qui se chevauchent sans nécessairement se recouper. De la même façon, dans la description générale de chaque district, Bouchette nous donne le nombre de seigneuries et fiefs, de cantons et de paroisses. Mais dans la partie descriptive de l'ouvrage, composée d'une série de notices qui décrivent chaque localité, il adopte un découpage par seigneurie et fief ou par canton et non par paroisse. De plus, à l'intérieur de ces notices, Bouchette a beaucoup plus tendance à nommer les rangs ou les côtes d'une seigneurie, tandis que souvent les paroisses sont à peine mentionnées ;

DISTRICT de } EN vertu d'un ordre d'exécution émané de la Cour
MONTREAL. } des Plaidoyers communs de sa Majesté pour le dit
district, à la poursuite de Jacques Cuthbert, Ecuyer, contre les effets, biens, terres et possessions de Jean Baptiste Nau, Francois Dudemaine et Isidore Martin, à moi adressé, j'ai saisi et pris en exécution, comme appartenant au dit Jean Baptiste Nau, une portion de terre située à St. Cuthbert dans le district susdit, contenant trois arpens de front sur quarante arpens de profondeur, bornée devant par le ruisseau Sainte Catherine, d'un côté par Jean Baptiste Denaume, d'autre côté par Isidore Martin, et derrière par les terres du St. Esprit, avec une maison en bois dessus construite. Or je donne avis par le présent que la dite portion de terre et maison seront vendues et adjudgées au plus haut enchérisseur, à la porte de l'église de la paroisse de St. Cuthbert susdite, Dimanche le troisieme jour d'Août prochain, à l'issue du service divin du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront énoncées.

EDWD. WM. GRAY, Sheriff.

Si quelqu'un a sur les dites premisses, quelques prétentions antérieures, par hypothèque ou autre droit ou charge quelconque, il est par le présent requis d'en donner avis par écrit au dit Sheriff, à son bureau, à Montréal, avant le jour de la vente.

MONTREAL, 20 Mars, 1788.

ANNONCE D'UNE VENTE DANS LA PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT PAR LE SHÉRIF DE MONTRÉAL, 1788.

Source : *Gazette de Québec*, 24-7-1788.

TABLEAU 4
Cadre territorial des subdivisions
des recensements de 1739, 1765, 1790 et 1831

Cadre territorial	1739	1765	1790	1831
Paroisse	18		54	
72		168		
Paroisse ou seigneurie (nom usuel identique)	45		45	
5	1	8		
Seigneurie	58		6	
6		17		
Canton	-	75	-	
-				
Autre	10		5	
1		45		

Pour le XVIII^e siècle l'analyse est fondée sur les noms des subdivisions ; dans une cinquantaine de cas la paroisse et la seigneurie portent le même nom usuel. Source: fichiers informatiques des recensements de 1739, 1765 et 1790 à <<http://estat.statcan.ca>> (version 1999-06-14) ; Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada 41 (1831-1832), appendice Oo.

généralement, il se contente tout au plus d'indiquer l'emplacement de l'église et du presbytère. Cela se répercute sur sa carte, qui indique les frontières des seigneuries, cantons et districts judiciaires mais en général pas celles des paroisses. Dans son œuvre de 1831-1832, la situation est en partie inversée mais demeure ambiguë. Sa carte indique en général non seulement les limites des seigneuries et les cantons mais aussi celles des rangs ; par contre, encore une fois elle n'indique pas pour la plupart les limites des paroisses. Les paroisses disparaissent tout bonnement de sa description générale des divisions et subdivisions du Bas-Canada, dans laquelle on ne rencontre plus que le district judiciaire, le comté et la seigneurie ou canton. En outre, comme en 1815, les notices descriptives de l'ouvrage sont organisées par seigneurie, fief et canton. Mais, à l'intérieur des notices des seigneuries, on trouve régulièrement une description des paroisses qui, très souvent, suit avec précision la délimitation déjà établie en 1721-1722 par les autorités françaises. De plus, les statistiques fournies pour chaque seigneurie (sur l'agriculture, la manufacture, etc.) sont, pour la plupart, établies sur une base paroissiale plutôt que seigneuriale. La raison est claire : non seulement le recensement de 1831 a-t-il été mené sur une base essentiellement paroissiale, mais les curés furent également une source fondamentale d'informations pour Bouchette. En somme, Bouchette pense en termes de seigneuries à un niveau global, ce qui n'est pas surprenant pour un arpenteur qui s'intéresse surtout au cadastre, mais doit aussi composer avec le fait qu'au niveau social c'est la paroisse qui prime.

Cette ambiguïté se trouve aussi plus généralement dans l'utilisation de la paroisse comme cadre descriptif par l'État. En particulier, on constate que la paroisse n'est pas à

TABLEAU 5
Les nouvelles paroisses du régime civil
britannique et le recensement de 1790

Nom standardisé	Nom dans le recensement	Ouverture des registres	Commentaire
Saint-François-d'Assise-de-Beauce	St. François de la Beauce	1765	Aussi une seigneurie
Saint-Jean-Baptiste-de-l'Île-Verte	Isle Verte	1766	Aussi une seigneurie
Saint-Henri-de-Lauzon	St. Henri	1766	
Saint-Jean-Port-Joli	St. Jean Port-Joly	1767	
Saint-Eustache	St. Eustache, Rivière du Chêne	1769	
Saint-Cuthbert	St. Cuthbert	1770	
Saint-Mathieu-de-Beloil	Beloil, St. Mathieu	1772	
Saint-Michel-de-Vaudreuil	Vaudreuil	1773	Aussi une seigneurie
Saint-Martin-de-l'Île-Jésus	Isle Jésus - St. Martin	1774	
Saint-Étienne-de-la-Malbaie	Malbaie	1774	Aussi une seigneurie
Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie (de-l'Achigan)	St. Jacques (Nouvelle Acadie)	1774	
Notre-Dame-du-Rosaire-de-Saint-Hyacinthe	St. Hyacinthe	1777	Aussi une seigneurie
Saint-Gervais	St. Gervais	1780	
Saint-Édouard-de-Gentilly	Gentilly	1784	Aussi une seigneurie
Sainte-Marguerite-de-Blairfindie (L'Acadie)	Village Sainte-Marguerite	1784	Voir ci-dessous
Sainte-Jeanne-de-Chantal-de-l'Île-Perrot	Isle Perrot	1786	Aussi une seigneurie
Saint-Paul-de-Lavaltrie	St. Paul de la Valtrie	1786	
Saint-Roch-de-l'Achigan	St. Roch de l'Achigan	1787	
Saint-Stanislas-de-la-Rivière-des-Envies	St. Stanislas	1787	
Sainte-Anne-de-Mascouche (des-Plaines)	Ste. Anne de Mascouche	1788	
Sainte-Thérèse-de-Blainville	Ste. Thérèse de Blainville	1789	

Paroisses dont les registres sont ouverts entre 1765 et 1790. Le nom usuel de la paroisse à l'époque est indiqué en gras. Dans sept cas, il existait déjà une seigneurie du même nom. L'Acadie (Ste-Marguerite-de-Blairfindie) paraît comme village plutôt que comme paroisse. Source : fichier informatisé du recensement de 1765 à <<http://estat.statcan.ca>> (version 1999-06-14) ; Bélanger et al., 1990.

la base de toute description territoriale. Les découpages administratifs de première importance, en particulier, ne suivent pas les découpages paroissiaux. Ainsi, dans la zone seigneuriale, les districts judiciaires tiennent compte uniquement de la seigneurie, ce qui fait, par exemple, que la paroisse de Yamaska se trouve partagée entre le district de Montréal et celui de Trois-Rivières. De la même façon, les comtés électoraux suivent aussi, pour la plupart, les limites seigneuriales. Par exemple, dans le recensement de 1831, qui est organisé d'abord par comté, plusieurs paroisses reviennent dans deux comtés et voient donc leurs statistiques divisées entre les deux comtés. À une autre échelle, certaines mesures législatives qui touchent les campagnes ne passent pas du tout par la paroisse mais bien par le bourg ou le village. C'est le cas notamment des diverses lois qui, à partir de la fin du XVIII^e siècle, touchent le maintien de l'ordre dans les bourgs et les villages et règlent l'établissement de règlements municipaux, la nomination d'inspecteurs de police et de connétables, etc. Enfin, tout ce qui touche le cadastre passe encore par la seigneurie. Toutefois, pour la zone rurale de l'aire seigneuriale, la paroisse demeure, avec les nuances importantes qui viennent d'être

apportées, la principale unité de référence grâce à laquelle l'État et ses officiers pensent le territoire au niveau local et cela, beaucoup plus que la seigneurie.

La paroisse comme cadre d'organisation des structures administratives locales implantées par l'État

Au-delà du cadre purement descriptif, la paroisse sert aussi de cadre organisationnel pour l'administration locale implantée par l'État. Encore une fois, c'est la paroisse qui domine à ce chapitre, dès le début du Régime britannique.

Entre 1764 et 1775, les dispositions législatives prévoient que l'articulation entre l'administration centrale et la communauté locale passe essentiellement par des officiers paroissiaux, les baillis et les sous-baillis. Depuis la restauration du gouvernement civil en 1764, un bailli et deux sous-baillis sont nommés annuellement dans chaque paroisse, à partir d'une liste de six hommes élus par majorité des propriétaires réunis en assemblée paroissiale. Ces baillis et sous-baillis ont de multiples fonctions administratives. Ils ont des fonctions juridiques : ils doivent arrêter les criminels, transporter les prisonniers ; examiner les cadavres et servir les ordres des tribunaux, y compris les sommations et les saisies en exécution des jugements. Au chapitre de la voirie, ils sont censés superviser les travaux sur les chemins de leurs paroisses respec-

TOPOGRAPHICAL MAP
OF THE DISTRICTS
OF QUEBEC, THREE RIVERS,
ST. FRANCIS AND GASPÉ [...] (EXTRAIT).

Joseph Bouchette, 1831. Archives nationales du Québec, Québec. E21, Terres et Forêts, province n° 1.



JOSEPH BOUCHETTE, 1815.
Source : Archives nationales du Canada, Collection Bouchette, C-112049.

EXTRAIT DE LA CARTE DE JOSEPH BOUCHETTE DE 1815. Archives publiques du Canada, NMC 21031.

LISTE DES BAILLIS, 1767.
Gazette de Québec, 17 septembre 1767.
 Les baillis, officiers locaux par excellence, sont nommés
 surtout sur une base paroissiale, sauf en ville.

LISTE des BAILLIS, pour l'Année, 1767.		DISTRICT de QUEBEC. Côte du Nord.	
Ville de Québec.	Basseville	Cul de Sac	J. Sinclair, Head-Bailif
	Quartiers	S. aux Matelots	John Buchanan, sub do.
		Porte du Palais	Michel Marchand, do.
	Quartiers	Porte St. Jean	La France, do.
		Pl. du Marché	Thomas Hungate, do.
	la Citadelle	Thomas Lambé, do.	
	Petite Riviere	Loubie, do.	
Charlebourg,		Normand, fils, do.	Henry Bourré, Bailli,
			Jaques Jobin, sub do.
			Joseph Savard, do.
Beauport,			Pierre Parent, Bailli,
			Antoine Isembert, sub do.
			Jean Traversy, do.
L'Ange Gardien,			Ambroise Trudel, Bailli,
			Pierre Côté, sub do.
			Louïs Labonté, do.

tives. Chargés également de la diffusion officielle de l'information destinée à la population, c'est à eux que l'administration coloniale siégeant à Québec confie les copies des ordonnances ou proclamations aux fins de publication dans leurs paroisses. Enfin, ils assument des fonctions logistiques et, à ce titre, sont responsables de l'organisation de la corvée dans leur paroisse pour la fourniture du bois de chauffage aux troupes. En somme, les baillis sont conçus pour remplacer les capitaines de milice comme agents principaux de l'État dans les paroisses. En même temps, toutefois, il faut reconnaître l'influence du modèle anglais. Les baillis et les sous-baillis représentent les officiers paroissiaux en Angleterre, notamment les connétables : le gouverneur Murray explique même que « nous les avons appelés baillis, car le terme est mieux compris par les nouveaux sujets que celui de connétable ». De fait, l'idée même d'un poste qui est rempli à tour de rôle par les habitants d'une paroisse, choisis en partie par leurs voisins, est un calque direct du système anglais et va à l'encontre de l'esprit plus centralisateur du Régime français.

Au-delà de la structure théorique prévue par les lois, nous pouvons évaluer sommairement l'importance des baillis. D'abord, pour ce qui est des élections, de nombreux documents témoignent de leur tenue, ce qui inclut pour certaines paroisses des listes où figure le nombre de voix recueillies par chaque candidat. La pratique n'est toutefois pas uniforme. Par exemple, certaines paroisses connaissent même des élections rivales. Dans d'autres, certains individus agissent comme bailli sans avoir été élus ; c'est notamment le cas à Vaudreuil en 1768. De plus, à partir de 1770, de moins en moins de paroisses tiennent d'élections annuelles : en 1773, ce n'est plus que la moitié des paroisses qui suivent les procédures. Cela ne veut pas dire qu'il n'y a pas de baillis, mais plutôt que les anciens baillis acceptent de rester en poste. Pour ce qui est de la fonction judiciaire des baillis, la différence entre la théorie et la pratique est encore plus importante. Du côté criminel, les tribunaux dirigent la plupart de leurs ordres vers des huissiers professionnels urbains plutôt que vers les baillis, jugés peu

fiables. Du côté civil, même si les recherches sont encore incomplètes, il semble que les huissiers professionnels, surtout urbains, soient en bonne partie employés de préférence aux baillis. Enfin, si les autres fonctions des baillis restent encore à évaluer, dans le cas de la voirie, nous savons tout de même que, parmi les archives des Grands Voyers, il existe plusieurs documents qui témoignent de leur activité.

À partir de 1777, à la suite de l'Acte de Québec et de l'interruption occasionnée par l'invasion américaine, les structures étatiques sont complètement renouvelées. Entre autres, les baillis sont abolis et les capitaines de milice ressuscités. Néanmoins, la paroisse reste l'unité de base de toute une gamme de structures étatiques locales et le fondement territorial des pouvoirs et des responsabilités de la plupart des représentants locaux de l'État. Cette interface paroissiale tourne autour de quatre fonctions étatiques principales : la milice, la voirie, la justice et l'éducation. Les deux premières sont déjà solidement implantées à partir de 1777 ; les deux autres s'ajoutent plus graduellement au cours des premières décennies du XIX^e siècle.

La milice

À la base, la milice est organisée par paroisse. La loi sur la milice de 1777 déclare que tout homme « est obligé de servir dans la milice de la paroisse dans laquelle il est domicilié » et cette formulation est répétée dans toutes les lois qui suivent, avec des modifications mineures. La loi de 1830, par exemple, qui réorganise fondamentalement la milice, ne fait qu'élargir la formulation à « paroisses, townships ou places extra-paroissiales » ; les seigneuries ne sont pas mentionnées. Pour le XVIII^e siècle, les listes

d'officiers démontrent aussi une organisation paroissiale, avec chaque capitaine rattaché à une paroisse. Toutefois, le statut de la paroisse comme cadre organisationnel demeure ambigu. Au moins à partir du XIX^e siècle, du point de vue strictement militaire, la milice n'est pas organisée sur une base paroissiale mais est plutôt composée de divisions, bataillons et compagnies. Dans cette perspective centrale, le cadre territorial de la milice est d'abord le comté, ensuite la seigneurie, tout comme dans l'œuvre de Bouchette : chaque comté contient un ou plusieurs bataillons et les bataillons sont, pour la plupart, définis comme l'ensemble des miliciens résidant dans telles et telles seigneuries du comté. Pourtant, au niveau local des compagnies, il est clair que l'organisation demeure en partie paroissiale tout au long de la période. Même sous la loi de 1830, par exemple, le lieu de rassemblement de la milice demeure l'église paroissiale et les capitaines sont tenus à établir une liste des miliciens résidant dans leur paroisse, canton ou place extra-paroissiale. Il semble donc y avoir une tension entre la conception centrale de la milice et sa manifestation concrète sur le territoire.

Au niveau local, l'officier le plus important de la milice est le capitaine. Cet héritage du Régime français est aboli temporairement en faveur des baillis, mais rétabli à partir 1777. Dans les faits, la transition du bailli au capitaine de milice est moins abrupte que l'on pourrait le penser, en raison d'une certaine continuité dans le personnel : pour l'année 1779, environ le tiers des capitaines de milice ruraux du district de Montréal est en effet constitué d'anciens baillis ou sous-baillis. Au chapitre des différences, il faut toutefois noter que, d'une part, les capitaines de milice sont nommés par

Nous soussignés premiers Magistrat, Premiers Capitaines, et Marguilliers —
en charge desommes dans l'acte du parlement provincial qui fait des impenses
ultérieures pour les fermes qui tiennent des maisons d'ateliers publics, de la troisième
année de sa Majesté Geo III.

Ayant considéré les présentations de Joseph Godin.

qui demande une licence pour tenir auberge dans la paroisse de Cap-Santé, —
sommes d'avis que le dit Joseph Godin est une personne
raisonnable, et qui mérite ce privilège. En foi de quoi nous lui accordons le
présent certificat afin qu'il puisse obtenir la licence pour cette paroisse année.

De Cap-Santé le sixième Juillet 1824.

Jean-Baptiste Lambert
Jean-Baptiste Carpentier
D. Chroniqueur
Jean-Baptiste Delisle

CERTIFICAT DE BONNES MŒURS POUR L'OBTENTION
D'UNE LICENCE POUR TENIR AUBERGE DANS LA PAROISSE
DE CAP-SANTÉ, 1824

Les administrations paroissiales étatiques et religieuses se conjuguent dans les demandes pour les permis pour vendre l'alcool: à partir de 1823, ces demandes doivent être accompagnées d'un certificat signé par le plus ancien juge de paix, le plus ancien capitaine de milice et le plus ancien marguillier de la paroisse. Archives nationales du Québec, TP12 S1 SS999, n° 88359.

l'administration centrale sans aucune participation directe et formelle de la communauté locale et, d'autre part, ils restent en poste pour plusieurs années. À cet égard, il s'agit d'un véritable retour aux pratiques du Régime français.

Évidemment, les capitaines de milice ont aussi des fonctions militaires que les baillis n'exerçaient pas : l'organisation du rassemblement annuel de la paroisse, l'exécution de la corvée militaire pour le transport des provisions militaires, la gestion du cantonnement des troupes, etc. En ce qui concerne les fonctions civiles et administratives des capitaines de milice telles que décrites dans les dispositions législatives, elles reprennent et développent celles des baillis. Comme les baillis, les capitaines de milice agissent comme coroners et officiers de la paix dans les limites de leur paroisse respective et doivent plus particulièrement arrêter les déserteurs et les personnes suspectes ; ils sont aussi censés prendre en charge les prisonniers destinés aux prisons urbaines en les conduisant à travers leur paroisse pour les rendre à la milice de la paroisse avoisinante. Ils possèdent également des fonctions liées à la voirie : entre 1777 et 1796, ils sont constitués de sous-voyers et, comme les baillis, on leur assigne la tâche d'organiser et de superviser les travaux de voirie dans leurs paroisses. Il faut tout de même noter que cette dernière fonction n'est que transitoire et qu'à partir du milieu des années 1790 elle est transférée à d'autres officiers paroissiaux. Les capitaines de milice assument en outre certaines responsabilités quant aux mœurs : de 1788 à

1795, et encore à partir de 1823, ils doivent signer des certificats de bonne conduite pour les taverniers de leur paroisse qui désirent avoir un permis. Enfin, comme agents du gouvernement dans leurs paroisses, souvent les capitaines de milice se voient confier la tâche d'organiser les assemblées paroissiales convoquées pour l'élection des officiers de la paroisse ou pour d'autres décisions de même nature : ainsi, à partir de 1796, ils gèrent les élections des officiers paroissiaux qui les remplacent à la voirie.

C'est donc toute une gamme de responsabilités que l'État confie en théorie au capitaine de la milice, comme représentant de l'appareil étatique dans sa paroisse. En effet, à la fin des années 1780, Adam Mabane, l'un des membres les plus puissants de l'administration coloniale britannique, décrit les capitaines de milice comme étant « les plus utiles agents du gouvernement » et s'oppose à l'implantation de tribunaux civils locaux parce qu'ils mineraient leur autorité. C'est aussi un héritage direct du Régime français, de la vision plus centralisatrice d'une administration qui nomme à long terme ses agents locaux, ce qui va à l'encontre de l'esprit du système britannique, fondé plutôt sur la participation d'agents étatiques choisis localement mais astreints aux termes limités de leur mandat officiel.

Passons maintenant de la théorie à la mise en application de cette théorie. Nul doute que la charge de capitaine de milice est normalement occupée dans chaque paroisse, ne serait-ce qu'en raison du prestige qu'elle revêt aux yeux de la commu-

nauté locale. Le rôle militaire des capitaines de milice reste à évaluer, quoique l'apport des miliciens à diverses reprises, par exemple pendant la guerre de 1812, nous permet d'affirmer qu'ils ne sont pas entièrement délinquants. Pour ce qui est des fonctions étatiques civiles, la situation est plutôt ambiguë. Il est certain que les capitaines de milice n'agissent que rarement comme officiers de justice : comme pour les baillis, ce sont surtout des huissiers ou connétables professionnels, souvent urbains, qui assument ces tâches judiciaires. Par contre, parmi les rapports des coroners, on trouve des enquêtes menées par des capitaines de milice sur des cadavres ; de même, on remarque leur signature sur les certificats de bonne conduite des taverniers. Pour ce qui est de la voirie, on retrouve leurs traces parmi les archives des Grands Voyers ; toutefois, le fait que leurs pouvoirs leur sont retirés en 1796 pour les mettre entre les mains d'officiers spécifiquement constitués pour cette tâche nous suggère un certain manque d'efficacité. Somme toute, l'étude reste encore à faire sur l'efficacité et l'assiduité réelle des capitaines de milice en matière d'administration locale.

La voirie

Si les baillis et ensuite les capitaines de milice sont responsables de la voirie jusqu'en 1796, à partir de cette date la voirie locale est organisée autour d'une autre série d'officiers paroissiaux spécialisés : les inspecteurs et les sous-voyers. Selon les dispositions législatives, un inspecteur est nommé dans chaque paroisse par le Grand Voyer du district, parmi les propriétaires les plus substantiels, pour superviser les travaux de voirie ordonnés par ce dernier. On voit donc encore la persistance du modèle français plus centralisateur qui confie le choix des serviteurs de l'État à l'administration centrale. Comme les baillis au début du Régime britannique, les sous-voyers sont au contraire élus par une assemblée de paroiss-

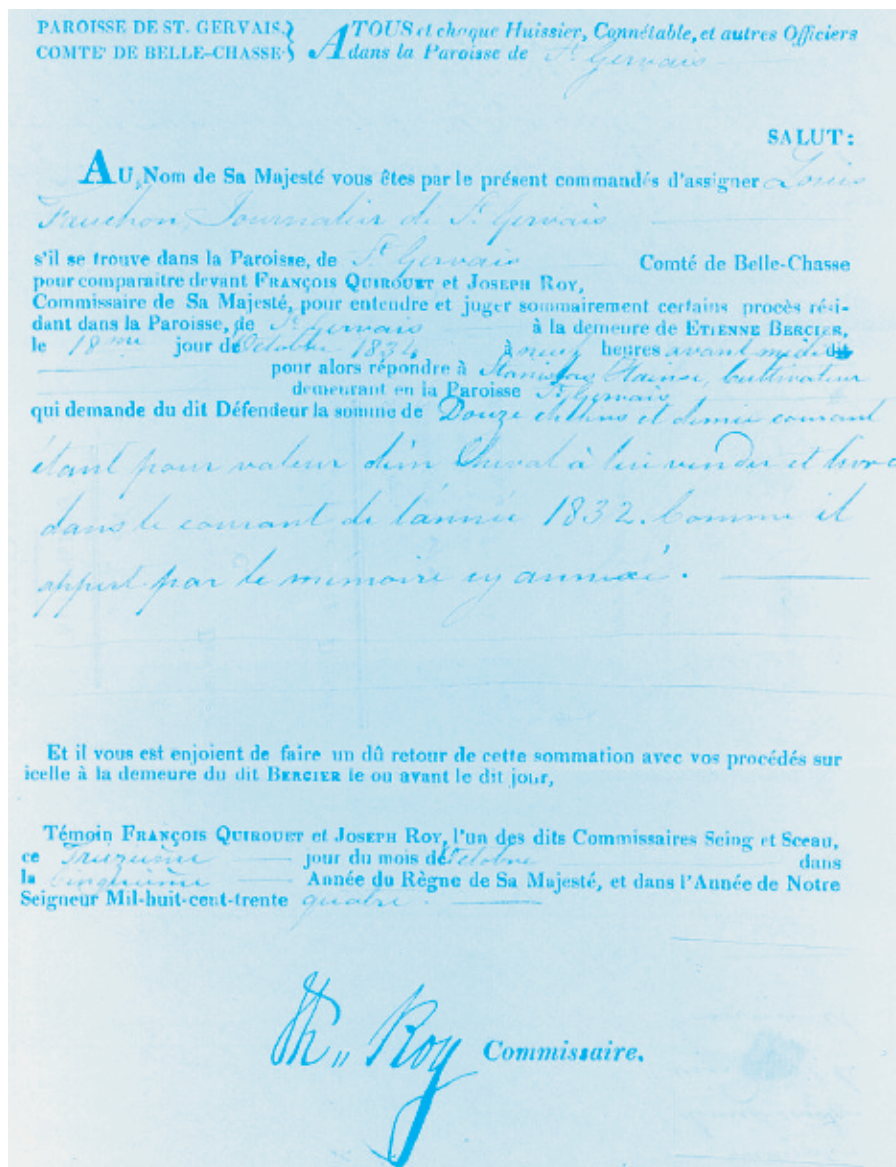
TABLEAU 6
Localités pour lesquelles sont émises des commissions des inspecteurs des chemins et ponts dans la zone seigneuriale du district de Montréal, 1834-1840

Paroisse	101
Seigneurie	16
Paroisse et seigneurie	1

Source: Pierre-Georges Roy, Inventaire des procès-verbaux des Grands Voyers (Beauceville, L'Éclairer, 1931), volume 5, p. 182-312.

siens et assument, à plusieurs par paroisse, la responsabilité d'organiser les travaux dans leur division respective ; ici, c'est le modèle anglais qui prime. À partir de 1824, s'ajoutent à ces officiers paroissiaux les inspecteurs des clôtures et des fossés. Élus de la même manière que les sous-voyers, ils ont pour tâche de vérifier l'état des clôtures et des fossés et de poursuivre ceux qui refusent de les réparer lorsque c'est requis. Enfin, en 1832, la législature envisage même la décentralisation des fonctions des Grands Voyers et prévoit à cet effet l'élection d'un commissaire des ponts et des chemins dans chaque paroisse, canton ou seigneurie qui prendrait en charge la majeure partie des tâches des Grands Voyers, en particulier les décisions sur le tracé des chemins ; cette loi ne sera toutefois pas renouvelée en 1835 et il semble que le rôle des Grands Voyers demeure central jusqu'au début des années 1840.

Encore une fois, pour passer de la théorie à la réalité, les inspecteurs sont certainement nommés et les sous-voyers élus, comme en témoignent les nombreuses commissions d'inspecteurs émises par les Grands Voyers et les nombreux rapports d'élections de sous-voyers remplis par les capitaines de milice. Cette organisation est surtout sur une base paroissiale : la seigneurie ne sert de base territoriale que dans un nombre limité de cas (tableau 6). Indication de leur activité, ces officiers paroissiaux portent plainte de façon régulière contre des paroissiens qui négligent leurs devoirs. Par contre, il est aussi certain que les sous-voyers en particulier sont assez souvent l'objet eux-mêmes de plaintes pour négligence dans l'exécution de leurs devoirs. En définitive, comme pour les capitaines de milice, l'étude approfondie de ce système de voirie reste à faire.



La justice

Une troisième fonction étatique dans laquelle la paroisse joue un rôle clé comme cadre d'organisation sous le Régime britannique est la justice locale. Cette fonction, toutefois, ne s'implante pas immédiatement après la Conquête. Comme on l'a vu, sous le Régime français, la justice locale est organisée sur une base seigneuriale. Sur le plan formel, cette justice locale disparaît avec la Conquête et, pour plusieurs années, ses fonctions sont essentiellement remplies par les tribunaux centralisés, notamment la Cour des Plaidoyers communs, qui passent en tournée dans les différentes parties rurales du pays. Les autres instances judiciaires locales, notamment les juges de paix, ne sont pas organisées sur une base paroissiale ou même locale ; les juges de paix ont plutôt une compétence qui s'étend à l'ensemble de leur district judiciaire. Pour compléter le tableau, il faut bien sûr inclure les capitaines de milice, dont les compétences s'étendent essentiellement à leurs paroisses, mais, comme on l'a vu, leurs fonctions judiciaires, quoiqu'importantes en théorie, sont faibles en pratique. Le rétablissement des

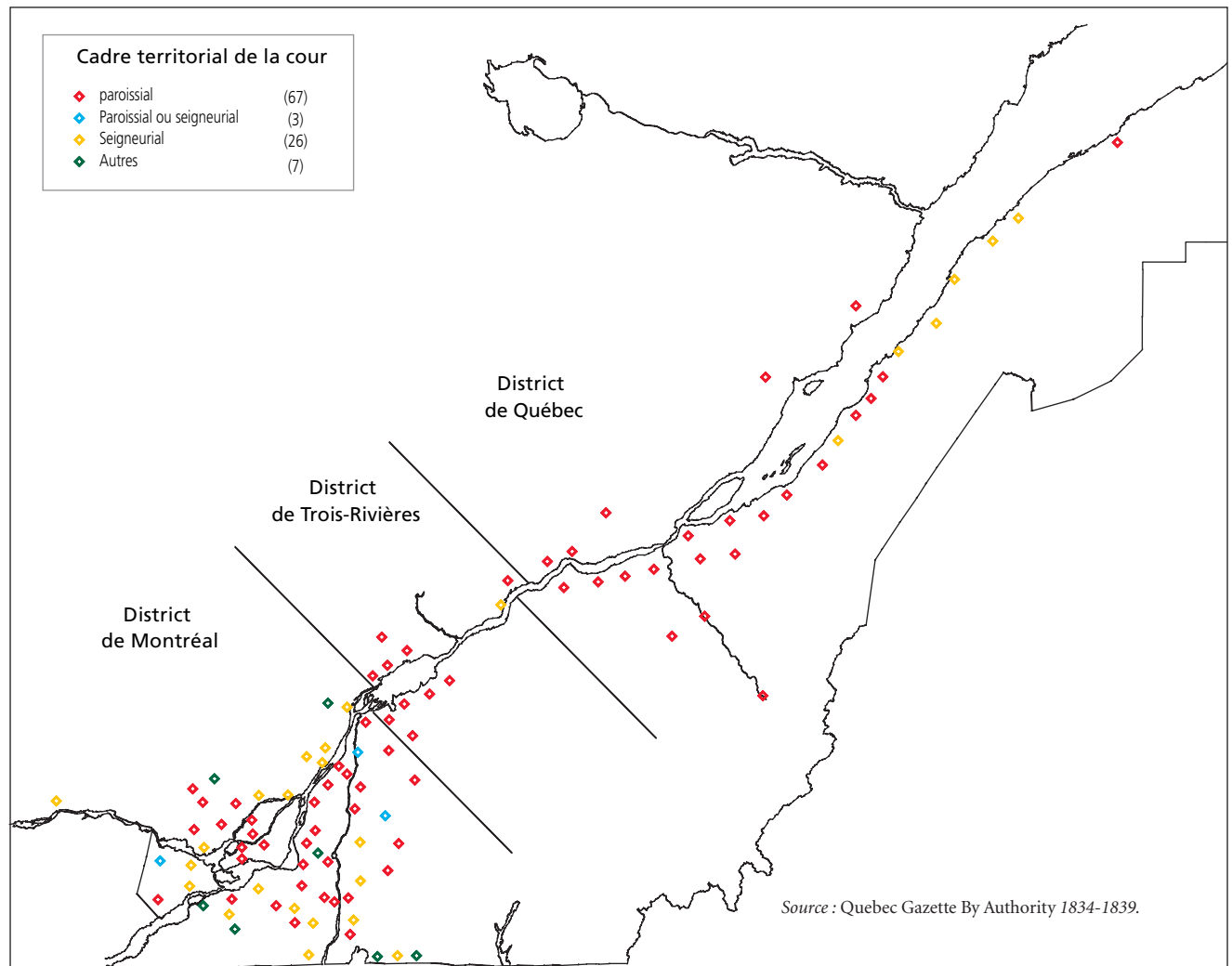
SOMMATION DE LA COUR DES COMMISSAIRES DE LA PAROISSE DE SAINT-GERVAIS, 1834.

Archives nationales du Québec, Québec TL106, Cour des commissaires de la paroisse Saint-Gervais

structures juridiques organisées sur une base locale ne se fait qu'avec la mise en place des tribunaux pour le recouvrement des petites dettes, un événement qui marque en quelque sorte la renaissance d'une partie importante de la justice seigneuriale d'avant la Conquête.

À la fin des années 1780, l'érection de la Cour des requêtes constitue la première tentative pour établir des petites juridictions civiles au niveau local. Le ressort judiciaire de ces tribunaux n'est pas la paroisse, mais plutôt ce qu'on appelle des « cercles », bien que dans les faits ceux-ci se révèlent être très souvent un amalgame de plusieurs paroisses. Le processus d'implantation de ces tribunaux s'effectue en effet à partir du cadre territorial et administratif de la paroisse : des lettres circulaires sont envoyées

FIGURE 1
Cours des commissaires dans la zone seigneuriale, 1834-1839



aux curés et aux capitaines de milice des paroisses concernées, pour mener des consultations parmi les paroissiens ; ceux-ci tiennent une assemblée pour s'entendre sur l'opportunité d'obtenir une telle juridiction et présentent une pétition reflétant l'issue des délibérations. Les discussions révèlent, entre autres, les difficultés inhérentes liées à l'utilisation de la paroisse comme unité administrative de base : à un moment, un comité du conseil législatif propose d'utiliser plutôt les limites seigneuriales, étant donné le problème de délimitation précise des paroisses. En fin de compte, ce système a peu de répercussions durables : seul un petit nombre de tribunaux sont implantés ; leur opération suscite des plaintes fréquentes de la part des paroissiens, récriminations qu'achemine parfois leur curé, et ces tribunaux sont abolis à partir de 1794.

L'idée de tribunaux civils organisés sur une base locale ne revient qu'au début des années 1820. Cette fois-ci, la solution retenue est plus durable et liée encore plus intimement à la paroisse. En effet, à partir de 1821, l'administration peut nommer, pour chaque paroisse, un ou plusieurs commissaires pour juger sommairement les causes civiles mineures dans les limites de la

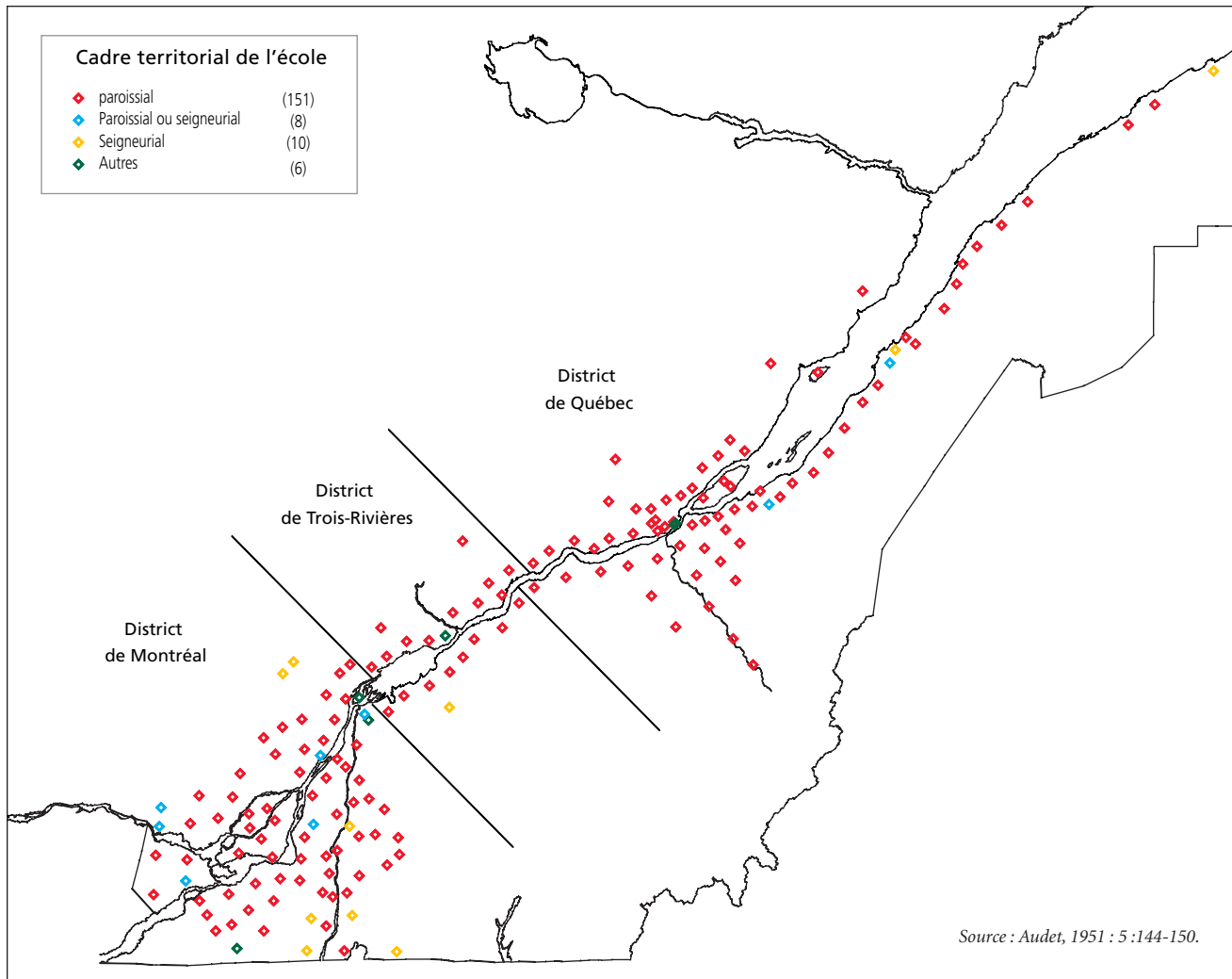
paroisse. Ces commissaires doivent tenir une seule cour pour la paroisse et employer un seul greffier ; les ordres du tribunal ne peuvent être dirigés qu'à un huissier ou un sergent de milice résidant dans la paroisse. Ce sont donc des tribunaux éminemment paroissiaux. L'idée semble populaire : entre 1821 et 1824, sur la cinquantaine de paroisses du district de Montréal, une trentaine sont dotées de tels tribunaux. Plusieurs modifications législatives suivent, entre autres pour offrir la possibilité d'établir ces tribunaux sur une base seigneuriale plutôt que paroissiale. De plus, comme dans les années 1790, l'opération de ces tribunaux suscite des plaintes. Mais, cette fois-ci, la législature, au lieu de les abolir, décide de leur donner plutôt un caractère encore plus local. À partir de 1829, toutes les commissions sont en effet abrogées et les cours ne sont rétablies que sur la pétition de cent propriétaires de la localité (paroisse, seigneurie, canton ou autre localité), ce qui exclut néanmoins certaines des plus petites localités. Encore une fois, l'idée semble populaire : pour la période où les données sont les meilleures, soit de 1834 à 1839, on dénombre plus de 80 de ces tribunaux dans la zone seigneuriale, dont la plupart sont établis sur une base paroissiale

(figure 1). Les tribunaux disparaissent temporairement en 1839, remplacés par les cours de circuit des requêtes, mais sont rétablis dans les années 1840 et restent un aspect fondamental de la justice locale tout au long du XIX^e siècle. L'étude du fonctionnement de ces tribunaux reste à faire, mais les quelques fonds d'archives qui ont survécu témoignent de leur activité considérable. Par contre, ces tribunaux semblent souvent utilisés par les membres de l'élite locale (seigneurs, curés, marchands, notaires, médecins, etc.) soucieux de poursuivre leurs clients et tenanciers pour non-paiement de petites dettes.

L'éducation

La quatrième fonction étatique locale dans laquelle la paroisse joue un rôle très important est celle de l'éducation publique élémentaire. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, il y a trois systèmes d'écoles élémentaires « publiques » qui sont implantés : les écoles de la Royal Institution, à partir de 1801 ; les écoles des fabriques, à partir de 1824 ; enfin, les écoles des syndics, à partir de 1829. Dans les trois systèmes, la paroisse est l'unité de base pour ce qui est de la zone seigneuriale (ailleurs, c'est le canton). Les

FIGURE 2
Localités dans la zone seigneuriale ayant des écoles
primaires financées par l'État, 1832



écoles de la Royal Institution sont fondées sur une base paroissiale, sur demande des habitants de la paroisse ; les syndics sont choisis parmi les notables locaux de la paroisse et le curé doit figurer parmi les inspecteurs (les « visiteurs ») ; les écoles sont en partie soutenues par une cotisation paroissiale et les maîtres sont choisis par une assemblée paroissiale. Un contrôle central est toutefois exercé par la Royal institution. Quant aux écoles de fabriques, comme le nom l'indique, elles sont encore plus directement liées à l'organisation paroissiale. La loi confie à la fabrique de chaque paroisse (le curé et les marguilliers) la responsabilité entière de ces écoles et la fabrique est autorisée à y consacrer jusqu'au quart du revenu paroissial. Enfin, les écoles de syndics sont établies au début essentiellement sur la base de la communauté locale organisée autour de la paroisse ou, beaucoup moins fréquemment, la seigneurie. Les paroissiens doivent se réunir et élire cinq syndics pour régir et administrer les nouvelles écoles. Le curé local compte encore parmi les « visiteurs » de l'école, quoiqu'il soit assisté par le député du comté. Les écoles sont financées en partie par le gouvernement, en partie par

diverses formes de contributions locales. Entre 1832 et 1836, l'unité territoriale de base des écoles de syndics devient encore plus locale. Chaque paroisse est divisée en plusieurs arrondissements scolaires et des syndics sont élus par les chefs de famille de chaque arrondissement. Ces syndics ont la responsabilité de la gestion des écoles dans leur arrondissement : l'achat et l'entretien des bâtiments, l'embauche des enseignants, le contrôle de l'argent reçu, etc. La paroisse continue néanmoins de jouer un rôle important : non seulement les arrondissements sont-ils simplement des subdivisions numérotées des paroisses mais les enseignants doivent être approuvés par le curé ou ministre de la dénomination religieuse la plus nombreuse de la paroisse (selon le dernier recensement) et les enfants de la paroisse entière ont le droit d'assister à n'importe quelle école de la paroisse.

Pour ce qui est de l'implantation réelle de l'éducation publique, le bilan est mitigé. Dans les localités majoritairement francophones, la mise en place des écoles paroissiales se fait plutôt lente au début. Les paroissiens francophones sont réfractaires à une

collaboration avec la Royal Institution, perçue comme institution anglo-protestante ; pour ce qui est des écoles des fabriques, ce sont loin d'être toutes les paroisses qui peuvent ou veulent s'offrir de telles écoles qui doivent être entièrement payées à même les fonds paroissiaux. À partir de l'implantation des écoles de syndics, le système public d'éducation élémentaire connaît un plus grand succès et se généralise au cours des années 1830 (figure 2). Toutefois, la situation n'est pas stable. À cause des confrontations entre l'Assemblée législative, contrôlée par les Patriotes, et le Conseil législatif, qui représente surtout l'administration coloniale, l'engagement de l'État dans l'instruction élémentaire cesse temporairement en 1836, quand la loi n'est pas renouvelée. Plusieurs des écoles paroissiales persistent néanmoins et le système sert de modèle pour le rétablissement du système public d'écoles élémentaires aux années 1840.

Bilan

La paroisse est donc à la base de toute une série de structures étatiques locales qui sont chargées de plusieurs fonctions essentielles :

milice, voirie, justice et éducation. Toutefois, il ne faut pas se leurrer : comme c'est le cas même en Angleterre, il ne s'agit pas d'un système hautement rationnel et régulier dans lequel la paroisse est l'unique cadre d'organisation de l'État au niveau local.

D'abord, il y a plusieurs structures étatiques qui ont une présence locale mais qui ne sont pas organisées par paroisse. Au niveau de la voirie, par exemple, la construction des grands réseaux de transport comme les canaux, les chemins ou les ponts à péage ne passe pas par la paroisse ; à partir des années 1810 particulièrement, la gestion des communications internes est plutôt assumée par des commissaires spéciaux nommés le plus souvent par comté et non par paroisse, ou encore, bien sûr, par l'entreprise privée selon le mode de la soustraction. La raison est simple : les grands travaux demandent une coordination qui est jugée impossible dans le contexte du système paroissial. La voirie paroissiale est donc avant tout une voirie interne. Au niveau de la justice, on remarque un phénomène similaire. Mis à part les tribunaux des petites causes civiles, l'organisation judiciaire repose presque entièrement sur le district. Ainsi, du côté criminel, les juges de paix, en tant que principaux représentants de l'appareil judiciaire criminel dans les campagnes, sont nommés et agissent par district : les textes de loi ne font jamais référence aux juges de paix d'une paroisse, comme c'est le cas en Angleterre, mais plutôt aux juges de paix du district ou, parfois, au plus proche juge de paix. Encore une fois, la raison est simple : les autorités coloniales jugent qu'il est impossible de trouver dans chaque paroisse un individu suffisamment compétent pour être juge de paix. Les tournées des cours civiles, notamment du Banc du roi à partir de 1794, sont essentiellement définies en fonction des comtés. Les huissiers, civils et criminels, sont toujours nommés pour le district au complet et non pour la paroisse. À la fin de la période, dans les années 1830, l'organisation judiciaire commence à être décentralisée, mais au niveau des comtés, pas des paroisses. De fait, au niveau judiciaire, comme au niveau de la voirie, le comté commence à concurrencer la paroisse comme unité d'organisation locale. Enfin, on trouve parfois des tentatives de retourner à la seigneurie comme cadre d'organisation de l'administration locale. C'est notamment le cas à la fin des années 1820, quand les administrateurs britanniques, prenant conscience du statut juri-

TABLEAU 7
La paroisse concurrencée par la seigneurie : le cadre territorial des Cours des commissaires, 1826-1828 et 1834-1839

CADRE TERRITORIAL	1826-1828	1834-1839
Paroissial	16	70
Seigneurial	23	5
Mixte	1	
Autre	1	7

Source : Journal de la Chambre d'assemblée du Bas-Canada 38 (1828-1829), appendice R ; Quebec Gazette By Authority 1834-1839.

dique précaire de l'organisation paroissiale, semblent vouloir revenir pour un temps au découpage seigneurial. Le gouverneur Dalhousie songe même, en 1827, imposer le comté comme unité de base dans l'organisation de l'administration. Cette renaissance de la seigneurie n'est toutefois pas durable et, rendu à la fin des années 1830, la paroisse a repris le devant (tableau 7).

Malgré tout, la paroisse demeure essentielle pour l'organisation étatique locale. Au milieu des années 1830, chaque paroisse comprend toute une gamme d'agents étatiques : capitaines, lieutenants et sergents de milice, inspecteurs et sous-voyers, commissaires des petites causes avec leurs greffiers et leurs huissiers, syndics des écoles. Ce n'est pas tous ces agents qui sont présents dans toutes les paroisses ; l'organisation paroissiale de cette infrastructure étatique est parfois concurrencée par d'autres découpages locaux comme la seigneurie ou le comté ; enfin, les officiers ne remplissent pas toutes les attentes de l'État théorique de la législation ; mais ils représentent toutefois un État qui, au niveau local, est organisé en bonne partie sur une base paroissiale. Ces structures étatiques locales connaîtront d'importantes perturbations suite aux troubles politiques qui entourent les rébellions mais serviront tout de même de modèle pour la mise en place des administrations municipales rurales à partir des années 1840.

L'utilisation des institutions paroissiales non étatiques existantes pour les fins de l'administration locale

Au-delà des structures étatiques locales proprement dites, pour un certain nombre de fonctions, l'État cherche aussi à s'appuyer sur l'organisation paroissiale reli-

gieuse déjà en place. Pensons aux officiers paroissiaux, notamment le curé et les marguilliers ; aux institutions paroissiales comme l'assemblée paroissiale ; aux édifices de la fabrique, notamment l'église et le presbytère ; à la limite, à la communauté paroissiale elle-même, au moyen des assemblées paroissiales.

La transmission de l'information constitue à cet égard un exemple frappant. Dans la collecte de l'information locale effectuée pour les fins de l'administration centrale, le curé joue un rôle central, comme le démontrait l'ouvrage de Bouchette. Le curé est consulté pour obtenir des renseignements sur l'état de sa paroisse, pour faciliter la confection des recensements, pour déterminer le niveau de détresse dans le cas de l'aide et même, dans certains cas, pour obtenir des recommandations sur la nomination de représentants de l'État. Par exemple, au début des années 1820, on rencontre la situation curieuse d'une administration coloniale qui consulte les curés pour savoir s'il y a suffisamment de juges de paix dans leur paroisse et pour recueillir des recommandations. À l'inverse, la diffusion de l'information du centre vers les campagnes passe aussi en grande partie par les institutions paroissiales. Tout au long de la période, l'affichage ou la proclamation des annonces officielles se fait à la porte de l'église. Que ce soit les ordonnances, les actes ou proclamations du gouvernement, les ordres de saisie des tribunaux civils, les avis des taverniers annonçant l'obtention de leurs permis ou même encore le fait d'avoir saisi un cochon ou une vache errante sur les chemins publics, c'est à la porte de l'église paroissiale que l'information doit être publiée, soit oralement, soit par affichage. À partir du début du XIX^e siècle, le curé est aussi tenu de lire, dans le presbytère, tous les actes et proclamations de l'administration coloniale, en conséquence de quoi il reçoit copie de tous les actes de la législature. Les marguilliers, également concernés, sont tenus de garder des copies des actes parmi les papiers de la fabrique et d'annoncer leur arrivée à la porte de l'église.

Pour la réglementation des mœurs, l'État charge aussi la communauté paroissiale et ses institutions d'un certain nombre de responsabilités. Par exemple, tout au long de la période, les demandes de permis logées par les taverniers doivent être cautionnées par soit le curé, soit les marguilliers ou les propriétaires de la paroisse. Afin d'obtenir



**ÉGLISE DE SAINTE-FOY, PREMIÈRE
MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE.**

Joseph Légaré, 1795-1855 (Séminaire de Québec).

Les bâtiments religieux de la paroisse sont mis à contribution par l'administration étatique locale : ventes des shérifs, annonces des lois et proclamations, avis des saisis, tous se font à la porte de l'église paroissiale.

un permis de débit d'alcool entre 1768 et 1775, le tavernier se doit donc d'obtenir un certificat signé par quatre tenanciers respectables et substantiels de la paroisse. Un nombre considérable de ces certificats ont été conservés et démontrent que cette démarche est généralement suivie en pratique, du moins pour les taverniers qui se munissent d'un permis. Le plus souvent, les signataires sont des curés, des notaires, des baillis, parfois des anciens officiers de milice. À partir de 1788, ce rôle est dévolu au curé, qui peut contresigner les certificats de bonne conduite des taverniers de sa paroisse. Il y a toutefois des limites à son pouvoir. D'abord, cette signature peut aussi être fournie par un juge de paix ou un seigneur, ce qui indique que l'administration est réticente à accorder un pouvoir absolu aux curés (d'ailleurs, les juges de paix de Montréal s'objectent à ce que les curés aient ce pouvoir, étant donné que bon nombre des taverniers sont protestants). De plus, ce pouvoir n'est que transitoire puisqu'en 1795 une nouvelle loi enlève ce pouvoir au curé. Les institutions religieuses de la paroisse conservent toutefois ce droit de regard sur les taverniers, car ce sont maintenant les marguilliers qui doivent signer la caution, un pouvoir qui reste en place pour tout le reste de la période. Le pouvoir des marguilliers est bien réel et se reflète dans les nombreuses disputes qu'alimente leur refus de donner le certificat requis.

Sur un autre plan, les marguilliers se voient aussi confier, dès le début du XIX^e siècle, la responsabilité de veiller au maintien du bon ordre les dimanches, dans comme en dehors des églises ; ils sont également chargés de voir à ce qu'aucune vente ne se conclue le dimanche. À partir de 1817,

les marguilliers peuvent même avoir l'aide de connétables nommés à leur demande par les juges de paix. Par exemple, en 1821, les juges de paix de Sorel nomment Pierre-Louis Deligalle connétable « pour certaines causes urgentes et nécessaires à nous représentées par Messire Jean Bte. Kelly prêtre et curé de la paroisse St. Pierre de Sorel et aussi à la réquisition des marguilliers de la dite paroisse ». Cette dernière mesure marque, en quelque sorte, la conjonction entre la paroisse comme institution religieuse et la paroisse comme institution étatique : ces connétables sont nommés par les représentants de l'État et acquièrent à leur tour la légitimité de l'État, mais sont essentiellement nommés pour des fonctions qui touchent directement la vocation religieuse de la paroisse, conformément à la volonté des officiers religieux.

Enfin, nous devons aussi souligner le rôle des assemblées et des communautés paroissiales. Rappelons l'importance des élections d'officiers par les assemblées paroissiales : les baillis entre 1764 et 1775, les sous-voyers à partir de 1795, les inspecteurs des clôtures et des fossés à partir de 1824, les syndics des écoles à partir de 1829, les commissaires de la voirie à partir de 1832. D'autres décisions sont également prises par assemblée paroissiale, comme par exemple

lors de la mise en place des écoles, ou pour les pétitions visant l'établissement des Cours des petites causes à partir de 1829. De façon générale, la « démocratie » paroissiale (qui est loin d'être démocratique) est en expansion, particulièrement à partir des années 1820.

CONCLUSION

Nous pouvons maintenant passer à une évaluation générale de la paroisse comme cadre étatique. Pour ce qui est du rôle de la paroisse dans la structuration théorique de l'État telle qu'elle ressort de la législation, il est incontournable. D'abord, au XVIII^e siècle, la paroisse est l'élément fondamental de la structuration de l'espace rural par l'administration coloniale. On est donc face à la situation curieuse d'une administration britannique théoriquement séculaire et anti-papiste, qui refuse à l'Église le pouvoir de créer formellement de nouvelles paroisses mais qui tout de même articule ses structures locales en dehors des villes autour de ces unités institutionnelles françaises et catholiques. Encore plus, ce sont des unités dont la définition même ne relève pas de l'État mais bien de l'Église catholique, sauf en ce qui concerne les paroisses visées par l'arrêt de 1722. Sous le régime parlementaire, la situation ne change guère : la paroisse demeure l'unité fondamentale dans les campagnes de l'aire seigneuriale, bien qu'elle soit concurrencée par le comté en particulier et, à un moindre degré, par la seigneurie.

Pour expliquer ce penchant envers la paroisse, qui se fait au détriment de la seigneurie par exemple, les raisons apparaissent évidentes. Pour ce qui est de la gestion des collectivités locales, la paroisse est

le seul choix logique. La seigneurie est une unité territoriale, cadastrale, tandis que la paroisse est une unité humaine. Il y a de grands nombres de seigneuries ou de fiefs vides ou à peine habités ; sous le Régime britannique du moins, il n'y a pas de paroisses vides. On remarque une grande variation dans la population des seigneuries, de la seigneurie de Montréal, par exemple, à celle de la Petite-Nation. Cette variation est beaucoup moins importante au niveau des paroisses, ce qui les rend beaucoup plus aptes à servir comme unités administratives de base. Enfin, et c'est peut-être l'élément le plus important, au cours du XVIII^e siècle, la paroisse est devenue le lieu de rattachement naturel de la population rurale de la Nouvelle-France, bien plus que la seigneurie. Outre le fait que la population d'une localité se rencontre, comme collectivité, le plus souvent à l'église paroissiale ou dans le presbytère, nous pouvons aussi évoquer les oppositions féroces qui surgissent quand les évêques tentent de modifier les limites des paroisses, à la différence de la passivité relative de la population quand les seigneuries sont divisées, augmentées ou vendues. Face à ces réalités, et forts de l'héritage du Régime français et de l'Angleterre, les administrateurs coloniaux n'ont ni le désir ni le pouvoir de remplacer la paroisse comme cadre organisationnel fondamental au niveau local.

Pour ce qui est de l'implantation réelle, sur le terrain, de cet État, la situation est plus ambiguë. D'un côté, il est clair que la plupart des structures proposées sont effectivement implantées : il y a des capitaines de milice dans chaque paroisse, la plupart des paroisses ont leur inspecteurs de chemins et leurs sous-voyers, etc. D'un autre côté, il existe aussi des ratés : les écoles de l'Institution royale constituent un bel exemple, les écoles de la fabrique en sont un autre. La situation est encore plus ambiguë quand on cherche à évaluer l'efficacité des structures implantées. Quoiqu'il n'y ait que des indications très partielles, il semble que la situation varie énormément selon l'époque, la fonction étatique concernée et même la paroisse particulière. Par exemple,

du point de vue de la perspective de l'administration centrale, les structures étatiques paroissiales fonctionnent assez mal au niveau de la justice criminelle si ni les baillis ni les capitaines de milice ne remplissent avec régularité leurs fonctions officielles. Par contre, dans les années 1830, les écoles des syndics semblent fonctionner si bien que la législature doit freiner leur expansion.

Plus généralement, cet examen du rôle de la paroisse nous permet aussi de jeter un nouveau regard sur certains pré-supposés de l'historiographie du Régime britannique. Prenons d'abord ce postulat d'une rupture fondamentale avec la Conquête qui entraîne le remplacement systématique d'une administration française par une administration britannique et qui mène par conséquent à une résistance passive de la population francophone, en particulier de la population rurale. Notre examen a fait ressortir les continuités importantes qui existent dans les structures étatiques locales avant comme après la Conquête, dont la persistance de la paroisse catholique elle-même n'est que l'exemple le plus frappant. Cela n'indique en rien une quelconque bienveillance des administrateurs britanniques, mais plutôt que leur approche envers l'administration locale est fondamentalement utilitariste : pourquoi ne pas utiliser les structures et les habitudes qui sont déjà en place, d'autant plus que cela cadre bien avec l'expérience anglaise ? Considérons ensuite le postulat voulant que l'Église ait vécu des moments très difficiles sous le nouveau régime, en raison notamment de la précarité d'une institution de base comme la paroisse. Évidemment, si la paroisse catholique ou l'organisation paroissiale elle-même se trouvent directement impliquées dans l'administration locale au XVIII^e siècle, et cela aussi bien pour les missions que pour les paroisses formellement érigées, cette précarité doit être nuancée. Enfin, examinons cette perception qui remonte au moins à Durham et qui veut qu'avant les rébellions les organes d'administration locale soient anémiques, en particulier dans les campagnes où les habitants, rejetant les institutions étrangères, demeurent essentiellement autonomes. La

complexité des structures étatiques locales, de la justice à l'éducation en passant par la voirie, nous permet de nuancer cette proposition considérablement. Dans les faits, même les commissaires nommés par Durham pour enquêter sur les institutions municipales, dont le rapport de 1838 est présenté en annexe au *Rapport Durham*, sont conscients au moins en partie de l'existence de ces structures : par rapport aux sous-voyers et aux inspecteurs des clôtures et des fossés, ils déclarent « popularly-elected officers now are, and have long been, depositaries of legislative, judicial and administrative powers for minor municipal purposes over the whole length and breadth of the province ». La question qui reste à explorer est celle des intérêts qui sont desservis par cette présence étatique locale. Quand les habitants sont obligés par procès-verbal de construire un chemin, sous la direction du bailli, du capitaine de milice ou du sous-voyer, est-ce pour leur bénéfice ou celui du seigneur ? Quand des centaines d'habitants d'une paroisse rurale signent une pétition pour l'établissement d'une cour des petites créances, à qui appartient l'initiative ? À ceux qui, en pratique, sont le mieux desservis par ces tribunaux : les notables locaux ? Dans l'état actuel des connaissances, les réponses à ces questions doivent attendre des études plus poussées sur l'État à un niveau local au Québec et au Bas-Canada. Chose certaine, l'État est loin d'être absent des campagnes du Québec et du Bas-Canada ; et la paroisse catholique est l'un des cadres privilégiés par lequel l'État conceptualise cet espace en dehors des villes et organise ses structures en conséquence.

Notes

UN SIÈCLE DE CHANGEMENT RELIGIEUX

1. Lemieux, 1989 : 148
2. Boudreau, Courville et Séguin (dir.), 1997 : 37.
3. Dechêne, 1974 : 477 ss.
4. Hardy, 1998 : 33-50 et Rousseau, 1998 : 51-69.
5. Gagnon, 1990 : 113.
6. *Ibid.* : 101.
7. Théberge, 1987 : 131.
8. Lemieux, 1989 : 303.
9. Jean Faury cité par Langlois, 1980 : 137. ; Hudon, 1996 : 411. ; Hardy, 1999 : 129-130.
10. Roy et Hudon, 1994 : 78 et 156.

Bibliographie*

- « Le curé Fournier, de Baie-du-Febvre, à Madame de Loynes de Morett, 20 juillet 1817 » (1911), dans *Bulletin de recherches historiques*, vol. 17, p. 3-15.
- « Chronologie commentée de la législation sur la dîme en Nouvelle-France » (1924), *Bulletin de recherches historiques*, vol. 30, n° 11, p. 360-363.
- « Il faut surtout tendre à toujours garder la foi » (1925), *L'Avenir national*, 19 janvier.
- « Le Conseil de la vie française en Amérique, 28^e session plénière. 15-18 septembre 1964 » (1964), *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, nouvelle série, vol. X, p. 39.
- « Mémoire de l'évêque de Montréal à la Sacrée Congrégation de la Propagande, 23 juin 1876 » (1908), dans Arthur Savaète, *Vers l'abîme*, tome I, Paris, A. Savaète, p. 8-26.
- « Notes pédagogiques » (1888, 1898, 1904), dans *Programmes d'études du Département de l'Instruction publique*, Québec.
- « Opinions de l'Hon. G.E. Cartier, 19 octobre 1866 » (1867), dans *Réplique des marguilliers de Notre-Dame de Montréal*, Montréal, p. 31-35.
- « À l'église Sainte-Marie. Quelques paroles de M^{gr} Hèvey » (1898), *L'Avenir national*, 8 février, p.1.
- « Fête vraiment inspiratrice » (1938), *L'Avenir national*, 25 mai, p. 4.
- « Nos écoles » (1903), *L'Avenir national*, 26 juin, p. 2,
- « Que deviendrons-nous ? » (1913), *L'Avenir national*, 21 novembre, p. 4.
- Académie commerciale. *Liste des noms d'élèves de 1874 à 1940 par ordre alphabétique à l'usage du secrétaire et du trésorier de l'Association de La Salle* ([1941]), Québec, Archives des Frères des Écoles chrétiennes à Québec.
- ALLAIRE, abbé J.-B.-A. (1916), *Nos premiers pas en coopération agricole*, Saint-Hyacinthe, La Tribune de Saint-Hyacinthe ltée, 58 p.
- Analyse des réponses faites par les députés de S.G. M^{gr} l'évêque de Montréal. En 1867 et 1868* (1869), Lyon, Aimé Vingtrinier.
- ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC (1929), *Plan de la cité de Québec indiquant les limites de paroisse*, Québec, Département des travaux publics.
- ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL (ACAM), *Liste des paroisses du diocèse de Montréal par ordre d'érection canonique*, 4 p.
- ARES, Jean-Patrice (1990), *Les Campagnes de tempérance de Charles Chiniquy : un des principaux moteurs du réveil religieux montréalais de 1840*. Mémoire de maîtrise (sciences religieuses), Université du Québec à Montréal, 347p.
- ARIEL, France (1920), *Canadiens et Américains chez eux : journal, lettres, impressions d'une artiste française*, Montréal, Granger Frères, 297 p.
- ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC (1983), *L'initiation sacramentelle des enfants : orientations pastorales*, [s.l.], Assemblée des évêques du Québec, 42 p.
- ASSOCIATION DE LA SALLE (1921), *Allumez vos lampes, s'il vous plaît!!! L'enseignement de l'anglais. La désertion des campagnes. Les collèges commerciaux*, Québec, Dussault et Proulx, 109 p.
- AUBERT DE GASPÉ, Philippe (1864), *Les anciens Canadiens*, Québec, G. et G.E. Desbarats, 407 p.
- AUCLAIR, Elie-J. (1922), *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne : les Premiers Cinquante Ans*, Montréal, 354 p.
- AUDET, Louis-Philippe (1948), « La paroisse et l'éducation élémentaire 1608-1867 », *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Rapport 1947-1948*, p. 101-124.
- AUDET, Louis-Philippe (1950-1956), *Le système scolaire de la province de Québec*, Québec, Éditions de l'Érable, 6 volumes.
- AVRIL, Joseph (1997), « Paroisse » dans A. Vauchez (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, t. 2, Paris, Cerf, p. 1160-1162.
- BAILE, J.A. (1867), *Second mémoire du Séminaire de Montréal sur le démembrement de la paroisse*, Rome.
- BAILLARGEON, Noël (1972), *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M^{gr} de Laval*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 18), 308 p.
- BAKER, Alan R. H. (1998), *L'union fait la force, aidons-nous les uns les autres : towards a historical geography of fraternal associations in Loir-et-Cher, France, 1815-1914*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises (coll. « Cheminement. Conférences »), 7 p.

- BASQUE, Maurice (1984), « Fiscalité ecclésiastique et production agricole : l'état de la dîme de Tracadie, N.-B., en 1794 », *La Revue d'histoire de la Société historique Nicolas-Denys*, vol. 12, n° 1, p. 60-61.
- BEAUCHAMP, Claude (1979), « Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930 : quelques éléments de la pratique », *Recherches sociographiques*, vol. 20, n° 3 (septembre), p. 337-379.
- BEAUCHAMP, Claude (1988), *Agropur. Cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby, 1938-1988*, Montréal, Boréal, 289 p.
- BEAUDRY, Joseph-Ubald (1867), *Mémoire au soutien de l'appel de la Fabrique N.D. de Montréal, Canada*. Montréal.
- BEAUDRY, Joseph-Ubald (1870), *Codes des curés, marguilliers et paroissiens : accompagnés de notes historiques et critiques*, Montréal, La Minerve.
- BEAULIEU, Wilfrid (1949), « Une apologie pour les lâcheurs », *Le Travailleur*, 10 mars.
- BÉDARD, Armand (1912), « La langue française dans la famille et dans les relations sociales aux États-Unis », *L'Avenir national*, 6 juillet, p. 4.
- BÉLANGER, Noël et Nive VOISINE (dir.) (1994), *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 352 p.
- BÉLANGER, Pauline, Yves LANDRY et René JETTÉ (1990), *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec, 1621-1876*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 352 p.
- BÉLANGER, Yves (1988-1989), « Desjardins, la coopérative contre l'institution financière : les enjeux de la modernisation », *Coopératives et développement*, vol. 20, n° 2, p. 31-52.
- BÉLISLE, Alexandre (1911) *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, L'Opinion publique.
- BÉLIVEAU, Irène (1994), *Les choses qui s'en vont et celles qui demeurent*, [Plessisville, Québec], I. Béliveau, 244 p.
- BELLEFEUILLE, Edouard LEFEVRE de (1868). *Le Canada et les Zouaves Pontificaux : mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868*, Montréal, Le Nouveau Monde, 263 p.
- BELLEFLEUR, Michel (1986), *L'Église et le loisir au Québec : avant la Révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 221 p.
- BENHAMOU, Jean et Alette LEVECQUE (1983), *La mutualité*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je », n° 2114), 126 p.
- BENOÎT, Josaphat (1935), *L'âme franco-américaine*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 245 p.
- BERGERON, Claude (1987), *Architecture des églises du Québec : 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 383 p.
- BERGERON, Mario (1999), *Société québécoise, salles de cinéma au Québec et à Trois-Rivières : quatre aspects*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 280 p.
- BERGEVIN, Hélène (1981), *L'architecture des églises protestantes des Cantons de l'Est et des Bois Francs au XIX^e siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 182 p.
- BERNARD, Jean-Paul (1971), *Les rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 394 p.
- BERRY, Gerald (1943-1944), « A Critical Period in St. Patrick's Parish, Montreal 1866-1874 », *Canadian Catholic Historical Association Report*, vol. 11, p. 117-128.
- BONIER, Marie-Louise (1920), *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket, Rhode Island, Framingham, Mass.*, Lakeview Press, 342 p.
- BOUCHER, André (1968), *La loi des fabriques du Québec*, Ottawa, Université Saint-Paul, thèse de Ph. D., 371 p.
- BOUCHETTE, Joseph (1815), *A Topographical Description of the Province of Lower Canada : with Remarks upon Upper Canada, and on the Relative Connexion of Both Province with the United States of America*, London, Printed for the author, and published by W. Faden, 640 p.
- BOUCHETTE, Joseph (1831), *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, H. Colburn and R. Bentley, 360 p.
- BOUDREAU, Claude, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN (dir.) (1997), *Atlas historique du Québec. Le territoire*, Québec, Les Archives nationales du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 114 p.
- BRADBURY, Bettina (1995), *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 368 p.
- BRAULT, Gérard-J. (1990), « L'œuvre des communautés enseignantes en Nouvelle-Angleterre, 1869-1986 : les écoles paroissiales américaines », dans Claire Quintal (dir.), *Les Franco-Américains et leurs institutions scolaires*, Worcester, Institut français, Assumption College, p. 38-61.
- BRAULT, Lucien (1950), *Hull, 1800-1950*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 262 p.
- BRAULT, Lucien (1981), *Aylmer d'hier / Aylmer of Yesteryear*, Aylmer, Institut d'histoire de l'Outaouais, 272 p.
- BRISSON, Réal (1988), *La mort au Québec : dossier exploratoire*, Québec, CELAT, Université Laval, 144 p.
- BRODEUR, Raymond et Brigitte CAULIER (1995), « L'enseignement religieux, de Rome au Québec : des enjeux européens pour un espace québécois », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture / Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 152-153.

- CABROL, Fernand (dir.) (1920), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, p. 995-1003.
- CARON, Ivanhoé (1923), *La colonisation de la province de Québec. Vol. 1 : Débuts du régime anglais, 1760-1791*, Québec, L'Action sociale, 338 p.
- CARON, Marie-Ange et al. (1979), *Mosaïque rimouskoise : une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du cent-cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 799 p.
- CARRIER, Maurice (1967), *Le libéralisme de J.B.E. Dorion*. Thèse de doctorat, Université Laval, 356 p.
- CARRIÈRE, Gaston (1957-1961), *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires oblats de Marie Immaculée dans l'Est du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 7 t.
- CASAULT, abbé F.-E.-J. (1906), *Notes historiques sur la paroisse de St-Thomas de Montmagny*, Québec, Dussault et Proulx, 447 p.
- Catholicisme : Hier, Aujourd'hui, Demain* (1952), tome III, Paris, Letouzey et Ané, p. 826-829.
- CAULIER, Brigitte (1986), *Les confréries de dévotion à Montréal, 17^e-19^e siècles*, thèse de Ph.D., Université de Montréal, 586 p.
- CAULIER, Brigitte (1990), « L'ordre franciscain séculier (Tiers-Ordre) », dans Jean Hamelin (dir.), *Les franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Septentrion, p. 99-121.
- CAULIER, Brigitte (1992), « Bâtir l'Amérique des dévots. Les confréries de dévotion montréalaises depuis le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1 (été), p. 45-66.
- CAULIER, Brigitte (1997), « Enseigner la religion dans le système scolaire confessionnel au Québec (XIX^e-XX^e siècles) », dans Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, *Enseigner le catéchisme. Autorités et institutions XVI^e-XX^e siècles*, Sainte-Foy et Paris, Les Presses de l'Université Laval et Cerf, p. 265-284.
- CAUX, Rachel (1994), *L'État, les « patrons », les propriétaires et les marchands : l'évolution des fabriques de transformation laitière au Québec, 1870-1914*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 168 p.
- CHALINE, Nadine-Josette, René HARDY et Jean ROY (1987), *La Normandie et le Québec vus du presbytère*, Montréal, Boréal (coll. « Publications de l'Université de Rouen », n° 134), 210 p.
- CHALMIN, Philippe (1987), *Les assurances mutuelles agricoles : de la cotise au groupe*, Paris, Économica, 268 p.
- CHARBONNEAU, Hubert et Yolande LAVOIE (1973), « Cartographie du premier découpage territorial des paroisses du Québec, 1721-1722 », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 27, n° 1, p. 81-87.
- CHARLAND, Jean-Pierre (1982), *L'enseignement spécialisé au Québec, 1867 à 1982*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 482 p.
- CHÂTELIER, Louis (1987), *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion (coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique »), 315 p.
- CHINIQUY, Charles (1844), *Manuel ou règlements de la Société de tempérance dédié à la jeunesse canadienne*, Québec, Stanislas Drapeau, 158 p.
- CHOQUETTE, Robert (1975), *Language and Religion : A History of English-French Conflicts in Ontario*, Ottawa, University of Ottawa Press, 264 p.
- CHOQUETTE, Robert (1975), *Language and Religion : A History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, University of Ottawa Press, 264 p.
- CHOQUETTE, Robert (1995), *The Oblate Assault on Canada's Northwest*. Ottawa, University of Ottawa Press, 258 p.
- CIESLUK, Joseph E. (1944), *National Parishes in the United States*, Washington, The Catholic University of America Press (coll. « Canon Law Studies », n° 190), 178 p.
- CLARKE, Brian (1993), « The Parish and the Hearth : Women's Confraternities and the Devotional Revolution among the Irish Catholics of Toronto, 1850-85 », dans Terrence Murphy and Gerald Stortz (dir.), *Creed and Culture. The Place of English-Speaking Catholics in Canadian Society, 1750-1930*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 185-203.
- CLÉMENT, Gabriel (1972), *Histoire de l'Action catholique au Canada français*, Montréal, Fides, 331 p.
- CLICHE, Marie-Aimée (1988), *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 354 p.
- CLOUTIER, Nicole (1973), *Le calvaire d'Oka. Recherche historique*, Québec, ministère du Tourisme, 22 p.
- COLLET, Mathieu-Benoît ([1721], 1922), « Procès-verbaux sur la commodité et l'incommodité..., 1721 », dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, Québec, Ls.-A. Proulx, p. 262-362.
- COLLET, ([1721]1921-1922), « Procès-verbaux du procureur général Collet sur le district des paroisses de la Nouvelle-France, annotés par M. l'abbé Ivanhoé Caron », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, p. 262-380.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC (1990), *Les chemins de la mémoire, tome 2 : Monuments et sites historiques du Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- COOPER, John Irwin (1960), *The Blessed Communion: The Origins and History of the Diocese of Montreal, 1760-1960*, Montréal, Published by the Archives' committee of the Diocese of Montreal, 266 p.
- COURCY, Raymond (1999), « La place de l'Église », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (dir.), *Parcs, places et jardins au Canada*, Bordeaux.

- COURVILLE, Serge (1990), *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 335 p.
- COURVILLE, Serge (1993), « Tradition et modernité. Leurs significations spatiales », *Recherches sociographiques*, vol. 34, n° 2 (mai-août), p. 211-231.
- COURVILLE, Serge (dir.) (1988), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle, 1825-1861: répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 350 p.
- COURVILLE, Serge et al. (1989), « Les découpages administratifs anciens de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861) : méthodologie d'une recherche », *Géographe canadien*, vol. 33, n° 4, p. 342-353.
- CROTEAU, Georges (1996), *Les frères éducateurs 1920-1965 : promotion des études supérieures, modernisation de l'enseignement public*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 193 p.
- D'ALLAIRE, Micheline (1997), *Les communautés religieuses de Montréal. Tome I : Les communautés religieuses et l'assistance sociale à Montréal 1659-1900*, Montréal, Méridien, 168 p.
- DAIGNAULT, Elphège-J. (1923), « L'enseignement du français », *L'Avenir national*, 27 novembre, p. 4.
- DAIGNAULT, Elphège-J. (1925), « La paroisse : moyen suprême », *La Sentinelle*, 12 mars.
- DAIGNAULT, Elphège-J. (1936), *Le vrai mouvement sentinelliste en Nouvelle-Angleterre, 1923-1929 et l'affaire du Rhode Island*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 246 p.
- DAURAY, Charles (1884), « Discours au banquet national, 27 juin », dans P.-P.-H. Charette (dir.), *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte-rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*, Montréal, Typ. du journal Le Monde, p.161-167.
- DE GRACE, Éloi (1973), « Les missionnaires et la dîme chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick, 1790-1830 », *Société historique acadienne*, vol. 4, n° 9 (avril-juin), p. 353-361.
- DECHÊNE, Louise (1974), *Habitants et marchands de Montréal au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 588 p.
- DECHÊNE, Louise (1994), *Le partage des subsistances au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 283 p.
- DENAULT, Bernard et Benoît LÉVESQUE (1975), *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal et Sherbrooke, Presses de l'Université de Montréal et Université de Sherbrooke, 220 p.
- DESAUTELS, M^{gr} (1864), *Manuel des curés pour le bon gouvernement temporel des paroisses et des fabriques dans le Bas-Canada, etc... avec un chapitre sur la dîme*, Montréal, De l'imprimerie de J. Lovell, 287 p.
- DESCHÊNES, Gaston (1976), « Associations coopératives et institutions similaires au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 4 (mars), p. 539-557.
- DESCHÊNES, Gaston (1997), « Desjardins dans l'histoire, histoire chez Desjardins », dans Benoît Lévesque, *Desjardins. Une entreprise et un mouvement ?*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 49-55.
- DESJARDINS, Alphonse (1912), *La caisse populaire*, Montréal, L'École sociale populaire.
- DESJARDINS, Alphonse (1950), « Mémoire sur l'organisation de l'agriculture dans la province de Québec », dans C. Vaillancourt et A. Faucher, *Alphonse Desjardins. Pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*, Lévis, Le Quotidien, p. 131-228.
- DESLOGES, Yvon (1982), « La corvée militaire à Québec au XVIII^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 15, n° 30 (novembre), p. 333-356.
- DESROSIERS, Adélard, et (l'abbé) Pierre-Auguste FOURNET (1910), *La Race française en Amérique*, Montréal, Beauchemin, 293 p.
- DESSAULLES, Louis-Antoine (1873), *La grande guerre ecclésiastique : la Comédie infernale et les Noces d'Or : la suprématie ecclésiastique sur l'ordre temporel*, Montréal, A. Doure, 130 p.
- Dictionnaire biographique du Canada* (1966-1974), Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, vol. 1 à 3.
- Dissertation sur les droits de tenir les registres civils dans les paroisses canoniques de Montréal* (1869), Paris, C. Lahure.
- Documents de la session [Inspector of Insurance for the Province of Quebec] (1884), *The Report of the Inspector of Insurance for the Province of Québec*, Québec, Assemblée législative du Québec.
- Documents du diocèse de Sherbrooke* (1886), Sherbrooke, Imprimerie du Séminaire Saint-Charles-Borromée, vol. I, p. 71.
- DOLAN, Jay P. (1975), *The Immigrant Church : New York's Irish and German Catholics, 1815-1865*, Baltimore, John Hopkins University Press, 221 p.
- DOLAN, Jay P. (1985), *The American Catholic Experience. A History from Colonial Time to the Present*, Garden City, N.Y., Doubleday and Company Inc., 504 p.
- DOLAN, Jay P. (1987), *The American Catholic Parish: A History From 1850 to the Present*, New York, Paulist Press, 2 vol.
- DOUVILLE, Raymond et Jacques D. CASANOVA (1964), *La vie quotidienne en Nouvelle-France : le Canada de Champlain*, Paris, Hachette, 268 p.
- DOWD, P. (1884), *Remarques sur la requête de la fabrique de Notre-Dame de Montréal, à sa Grandeur l'Évêque de Montréal, demandant que le coût de construction de l'Église St. Patrice soit transféré de la Fabrique aux paroissiens de St. Patrice*.
- DROLET, Gustave Adolphe (1893), *Zouaviana, étape des vingt-cinq ans 1868-1893 : lettres de Rome, souvenirs de voyages, études, etc.*, Montréal, E. Sénécal, 460 p.

- DUBÉ, Romain et al. (1994), *Thetford Mines à ciel ouvert. Histoire d'une ville minière, 1892-1992*, Thetford Mines, La Ville de Thetford Mines, 596 p.
- DUFOUR, Andrée (1996), *Tous à l'école : État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, Montréal, Hurtubise HMH, 271 p.
- DUFOUR, Andrée (1997), *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal (coll. « Boréal Express », n° 17), 123 p.
- DUMONT, Fernand (1962), « La paroisse, une communauté », *Communauté chrétienne*, vol. 1, n° 1 (janvier-février), p. 21-30.
- DUPLESSIS, Georges-H. (1936), « Les communautés enseignantes », dans Association canado-américaine, *Les Franco-Américains peints par eux-mêmes*, Montréal, Édition Albert Lévesque, p. 167-177.
- DURAND DE MAILLANE, M. (1787), *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiaire*. Lyon, p. 601-641.
- Édits, ordonnances royales, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi* (1803), Québec, p. 428.
- Édits, ordonnances royales, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi concernant le Canada* (1854), Québec, E.R. Fréchette.
- EMARD, J.M. et J. DESROSIERS (dir.) (1886), *Le Bazar : organe officiel de l'Œuvre de la Cathédrale*, Montréal, J. Chapleau et fils.
- EPSTEIN, Clarence (1999), *Church Architecture in Montreal during the British-Colonial Period 1760-1860*, Thèse de doctorat (architecture), University of Edinburgh.
- FABRIQUE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL (1890), *Vingt-cinq ans d'administration 1866 à 1890*.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1953), « Sociologie de la paroisse », *Semaines sociales du Canada*, XXX^e session, Edmunston, p. 136-147.
- FECTEAU, Édouard (1948), « La race a soif », *L'Avenir national*, 19 avril.
- FECTEAU, Jean-Marie (1996), « La construction d'un espace social : les rapports de l'Église et de l'État et la question de l'assistance publique au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle », dans Yvan Lamonde et G. Gallichan, (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé : hommage à Claude Galarneau*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 61-89.
- FECTEAU, Jean-Marie (avec la collaboration d'Isabelle Dupuis) (1989), *L'émergence de l'idéal coopératif et l'état au Québec : 1850-1914*, Montréal, Cahiers de la Chaire de coopération de l'Université du Québec à Montréal, 110 p.
- FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LANAUDIÈRE (1974), *Pour que vivent bêtes et gens*, Joliette, La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, 200 p.
- FERRETTI, Lucia (1990), *La Société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 494 p.
- FERRETTI, Lucia (1992), *Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 264 p.
- FERRETTI, Lucia (1999), *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 203 p.
- FONTAINE, Claire (1955), « Problème d'orientation. Vase clos... ou porte ouverte », *Le Travailleur*, 10 février.
- FORTIN, Andrée et David ROMPRÉ (1993), *La sociabilité urbaine au Saguenay. Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*, Chicoutimi, Centre interuniversitaire SOREP, 147 p.
- FRÉGAULT, Guy (1970), *Le XVIII^e siècle canadien : études*, Montréal, Éditions HMH (coll. « H »), 387 p.
- FYSON, Donald (1997), « Les structures étatiques locales à Montréal au début du XIX^e siècle », *Cahiers d'histoire*, vol. 17, n° 1-2, p. 55-75.
- GAFFIELD, Chad (dir.) (1994), *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 6), 876 p.
- GAGNON, Serge (1978), *Le Québec et ses historiens, de 1840 à 1920*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, chapitres 1 et 2, 474 p.
- GAGNON, Serge (1987), *Mourir hier et aujourd'hui : de la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIX^e siècle à la mort technisée dans la cité sans Dieu*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 192 p.
- GAGNON, Serge (1990), *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 202 p.
- GAMELIN, Alain et al. (1984), *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350^e anniversaire, 228 p.
- GAUDEMET, Jean (1979), « La paroisse », dans G. Le Bras et J. Gaudemet (dir.), *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident, t. VII, vol. 2. Le gouvernement de l'Église à l'époque classique, 2^e partie, Le gouvernement local*, Paris, Cujas.
- GAUMOND, Michel (1978), *Les vieux murs témoignent : le collège des Jésuites, la 1^{ère} église de St-Joachim, la maison Fornel*, Québec, ministère des Affaires culturelles (coll. « Civilisation du Québec », n° 22), 102 p.
- GIRARD, Roland (1961), « Je butine un peu partout », *Le Travailleur*, 6 juillet.
- GIRARD, Roland (1964), « Je butine un peu partout », *Le Travailleur*, 10 décembre.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON (1989), *Histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 2), 665 p.
- GIROUX, G.-M. (1949), « La loi Prévost », *Revue du notariat*, vol. 51, n° 9 (avril), p. 424.
- Golden Anniversary of St. Ann's Young Men's Society, January 1885-January 1935* (1935), Montréal.

- GOUHIER, Pierre (1971), « La maison presbytérale en Normandie », dans J.-P. Bardet et Pierre Chaunu (dir.), *Le bâtiment. Enquête d'histoire économique, XIV^e-XIX^e siècles*, Paris, Éd. Mouton, tome I.
- GOURDEAU, E. (1962), « Paroisse et liturgie », dans *Rapport de la rencontre consultative des laïcs avec son excellence M^{gr} Maurice Roy, archevêque de Québec*.
- GOURNAY, Isabelle et France VANLAETHEM (dir.) (1998), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal, 223 p.
- GRAVEL, Pierre (1926), *Pour assurer l'avenir. Les œuvres de Jeunesse*, Québec, L'Action sociale ltée, 47 p.
- GREER, Allan (1997), *Habitants et patriotes. La rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 370 p.
- GRISÉ, Jacques (1979), *Les conciles provinciaux de Québec et l'Église canadienne (1851-1886)*, Montréal, Fides, 454 p.
- GROULX, Lionel (1962), *Le Canada français missionnaire; une autre grande aventure*, Montréal, Fides, 532 p.
- GUESLIN, André (1987), *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*, Paris, Économica, 335 p.
- GUILLEMETTE, Yves ([1981]), *145 ans après... 1837-1981*, s.n., Frères des Écoles chrétiennes, 415 p.
- GUNN, William T. (1910) *His Dominion*, Toronto, Canadian Council of the Missionary Education, 269 p.
- HAEBLER, Peter (1976), *Habitants in Holyoke. The Development of the French-Canadian Community in a Massachusetts City, 1865-1910*, Thèse de Ph.D., University of New Hampshire.
- HAMELIN, Hormidas (1916), *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou une paroisse franco-américaine*, Montréal, Arbour et Dupont, 362 p.
- HAMELIN, Jean (1984), « Le XX^e siècle, tome 2 : de 1940 à nos jours », dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 426 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON (1984), « Le XX^e siècle, tome 1, 1898-1940 », dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 510 p.
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 436 p.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1959), « Nombre annuel des nouveaux prêtres, Canada-français (1600-1933) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 65, n° 2 (avril-mai-juin), p. 35-44.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1961), « Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2 (avril-juin), p. 189-241.
- HAMELIN, Marcel (1974), *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 386 p.
- HAMON, Édouard (1891), *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N.S. Hardy, 483 p.
- HARDY, René (1970), « L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec : aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIX^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 6 (novembre), p. 5-32.
- HARDY, RENÉ (1980), *Les Zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 312 p.
- HARDY, René (1994), « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIX^e siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2 (automne) p. 203-207.
- HARDY, René (1998), « Les fondements du renouveau religieux dans le Québec du XIX^e siècle : éléments d'une réinterprétation », dans Michel Lagrée (dir.), *Chocs et ruptures en histoire religieuse, fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 33-50.
- HARDY, René (1999), *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930*, Montréal, Boréal, 284 p.
- HARDY, René et Normand SÉGUIN (1984), *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express et Musée national de l'Homme, 222 p.
- HARDY, René, Pierre LANTHIER et Normand SÉGUIN (1987), « Les industries rurales et l'extension du réseau villageois dans la Mauricie pré-industrielle : l'exemple du comté de Champlain durant la seconde moitié du 19^e siècle », dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'ouest, XVII^e-XX^e siècles*, Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, p. 239-253.
- HARTFORD, William F. (1990), *Working People of Holyoke : Class and Ethnicity in a Massachusetts Mill Town, 1850-1960*, New Brunswick, N. J., Rutgers University Press, 294 p.
- HARTFORD, William F. (1996), *Where is Our Responsibility ? Unions and Economic Change in New England Textile Industry, 1870-1960*, Amherst, University of Massachusetts Press, 256 p.
- HEAP, Ruby (1985), « Urbanisation et éducation : la centralisation scolaire à Montréal au début du XX^e siècle », *Historical papers/Communications historiques*, p. 132-155.
- HEAP, Ruby (1995), « Libéralisme et éducation au Québec à la fin du XIX^e siècle », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, p. 99-118.
- HÉMON, Louis (1914), *Maria Chapdelaine : récit du Canada français*, Paris, Le Temps, 21 p.
- HENDRICKSON, Dyke (1980), *Quiet Presence : Dramatic, First-person Account : the True Stories of Franco-Americans in New England*, Portland, ME, Gay Gannett Publishing Co, 266 p.

- HÉROUX, Omer (1952), « Hommage à Henri Bourassa », numéro-souvenir, *Le Devoir*, 25 octobre, p. 97-103.
- HOPKINS, Henry W. (1879), *Atlas of the City and Island of Montreal*, Montréal, Provincial Publishing Co., 107 p.
- HOUSSIAU, André et Jean PASSICOS (1984), « Paroisse », dans *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Letouzey & Ané, col. 671-691.
- HUDON, Christine (1995), « Le renouveau religieux québécois au XIX^e siècle : éléments pour une réinterprétation », *Studies in religion/Sciences religieuses*, vol. 24, n° 4, p. 467-489.
- HUDON, Christine (1996), *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Québec, Septentrion, 469 p.
- HUGUET-LATOURE, L.-A. (1876), *Annuaire de Ville-Marie*, 11^e livraison de supplément, Montréal.
- HUSTAK, Alan (1998), *Saint. Patrick's of Montreal : The Biography of a Basilica*, Montréal, Véhicule Press, 175 p.
- IMBART DE LA TOUR, P. (1979), *Les paroisses rurales du IV^e et X^e siècle : les origines religieuses de la France*, Paris, Picard (première édition : 1900).
- JAENEN, Cornelius J. (1985), *Le rôle de l'Église en Nouvelle-France*, Ottawa, Société historique du Canada (coll. « Brochures historiques », n° 40), 30 p.
- KENNGOTT, George, F. (1912), *The Record of a City : A Social Survey of Lowell, Massachusetts*, New York, The Macmillan Co.
- KENT, Joan R. (1995), « The Centre and the Localities : State Formation and Parish Government in England, circa 1640-1740 », *Historical Journal*, vol. 38, p. 363-404.
- KERBIRIOU, Anne-Hélène (1996), *Les Indiens de l'Ouest canadien vus par les Oblats, 1885-1930*, Sillery, Québec, Éditions du Septentrion, 294 p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre (1990), « Le comportement associatif dans une ville biculturelle ; Sherbrooke, 1850-1920 », dans Roger Levasseur (dir.), *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, p. 269-280.
- KESTEMAN, Jean-Pierre en collaboration avec Guy BOISCLAIR et Jean-Marc KIROUAC (1984), *Histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 327 p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, Peter SOUTHAM et Diane SAINT-PIERRE (1998), *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, Institut de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 10), 829 p.
- LABERGE, Alain (dir.) (1993), *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 4), 644 p.
- LABERGE, Pierre-Lionel (1992), *Messire Gaspard Dufournel et l'histoire véritable de l'Ange-Gardien, de ses curés, de ses églises, de son trésor, 1664-1760 : étude socio-religieuse d'une communauté marginale de Beauport avec documents inédits sur la famille lyonnaise des Dufournel*, L'Ange-Gardien, Éditions Bois-Lotenville, 445 p.
- La compagnie de Jésus au Canada, 1842-1942 : l'œuvre d'un siècle* (1942), Montréal, Maison provinciale, 183 p.
- LAFLÈCHE, M^{re} Louis-François (1880), « Extrait d'une lettre à M. l'abbé A.-A. Blais », dans H.-J.-B. Chouinard (dir.) (1881), *Fête nationale des Canadiens Français célébrée à Québec en 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, p. 392-393.
- LAFORTUNE, Édouard (1930), *Canadiens en Chine : croquis du Siu-tcheou fou, mission des Jésuites du Canada*, Montréal, L'Action paroissiale, 230 p.
- LAGRÉE, Michel (dir.) (1998), *Chocs et ruptures en histoire religieuse : fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, (coll. « Histoire »), 217 p.
- LAHAISE, Robert (1980), *Les édifices conventuels du Vieux Montréal*, Montréal, HMH, 597 p.
- LAJOIE, Philippe-Armand (1949), « Ça et là », *L'Indépendant*, 5 janvier.
- LAJOIE, Philippe-Armand (1959), « Ça et là », *L'Indépendant*, 2 juillet.
- LALONDE, Marc (1961), « Les relations juridiques Église-État au Québec », dans Vincent Harvey et al., *L'Église et le Québec*, Montréal, Éditions du Jour, (coll. « Les Idées du jour »), p. 77-100.
- LAMARRE, Jules (1991), *Des écoles à rendre communautaires*, thèse de doctorat (géographie), Université McGill, 345 p.
- LAMBERT, James H. (1981), *Monseigneur, The Catholic Bishop Joseph-Octave Plessis, Church, State and Society in Lower Canada : Historiography and Analysis*, Thèse de doctorat, Université Laval, 3 vol.
- LANDRY, Jean-Guy (1998), « Les revenus du clergé », dans Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, *Atlas historique des pratiques religieuses : le sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 77-88.
- LANDRY, Thomas-Marie (1962a), « Y aura-t-il une vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre », dans Thomas-Marie Landry (1962), *Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre*, Québec, Les Éditions Ferland, p. 35-41.
- LANDRY, Thomas-Marie (1962b), « La situation franco-américaine », dans Thomas-Marie Landry (1962), *Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre*, Québec, Les Éditions Ferland, p. 43-48.
- LANDRY, Thomas-Marie (1965), « La crise de l'enseignement du français dans nos écoles paroissiales », *Le Travailleur*, 21 octobre.
- LANDRY, Thomas-Marie (1972), « La Franco-Américanie en réaction », *Le Travailleur*, 25 novembre.
- LANDRY, Thomas-Marie (1976), « Une renaissance est-elle possible dans le cas de notre langue et de notre culture ? », dans *Les Franco-Américains. La promesse du passé, les réalités du présent*, New Bedford, N.H., NMDC Publication, p. 82-95.

- LANGLOIS, Jacques (1979), *Les Jésuites du Québec en Chine, 1918-1955*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 379 p.
- LANGLOIS, Claude (1980), « Permanence, renouveau et affrontements (1830-1880) », dans François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du xv^e siècle à nos jours*, Toulouse, Privat (coll. « Pluriel »), 530 p.
- LANGLOIS, Marius (1988), *L'éducation de la foi dans le diocèse de Rimouski (1867-1928)*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 219 p.
- LAPERRIÈRE, Guy (1996), *Les congrégations religieuses : de la France au Québec 1880-1914. Tome I : Premières bourrasques 1880-1900*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 228 p.
- LAPLANCHE, François (1989), « Controverse et catéchisme », dans Pierre Collin et al. (dir.), *Aux origines du catéchisme en France*, Paris, Desclée, p. 214-228.
- LAPOINTE, Gérard (1967), *Structures sociales et attitudes religieuses : étude sociologique du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière*, Québec, Université Laval, Centre de recherches en sociologie religieuse, 282 p.
- LAPOINTE-ROY, Huguette (1987), *Charité bien ordonnée : le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*, Montréal, Boréal, 330 p.
- LAROCHELLE, Fabien (1976), *Shawinigan depuis 75 ans, 1900-1975*, Shawinigan, F. LaRochelle, 747 p.
- LAROSE, André (1980), *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800 : introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*, Québec, Archives nationales du Québec (coll. « Études et recherches archivistiques », n° 2), 298 p.
- LA TRIBUNE (1928), *Histoire de l'agitation sentinelliste dans la Nouvelle-Angleterre, 1925-1928*, Woonsocket, La Tribune Publishing Co.
- Le Canada ecclésiastique* (1968-1969), Montréal, Beauchemin.
- LECLERCQ, H. (1938), « Paroisses rurales », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, col. 2108.
- LEDoux, Henri (1981), « La mission de la langue française aux États-Unis », dans Richard Santerre (dir.), *Littérature franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre. Anthologie*, tome 5, Manchester, NMDC Publication, p. 2-8.
- L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui 1836 et 1986* (1986), Montréal, Fides.
- LEMAIRE, Hervé-B. (1963), « La transition franco-américaine », *Vie française*, vol. 18, n° 3-4, p. 65-74.
- LE MASQUE (1924), « Le congrès de Fall River (25-26 novembre 1923) », *L'Action française*, XI, (6 janvier), p. 44-53.
- LEMIEUX, Lucien (1989), « Les xviii^e et xix^e siècles, Tome I : Les années difficiles (1760-1839) », dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 438 p.
- LEMIEUX, Raymond (1968), *L'église de l'Amiante*, Québec, Université Laval, Centre de recherches en sociologie religieuse, 282 p.
- LEMIEUX, Raymond (1995), « La paroisse entre tradition et prophétisme », dans Gilles Routhier (dir.), *La paroisse en éclats*, Ottawa, Novalis (coll. « Théologie pratiques », n° 5), p. 265-275.
- LESAGE, Germain (1961), *Histoire de Louiseville, 1665-1960*, Louiseville, Québec, Presbytère de Louiseville, 450 p.
- LÉTOURNEAU, Firmin (1950), *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, Montréal, L'Imprimerie populaire, 324 p.
- LÉVESQUE, Benoît (dir.) (1997), *Desjardins : une entreprise et un mouvement ?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 352 p.
- LEVESQUE, Ulric (1996), *Des ans... des souvenirs : Saint-Hélène-de-Kamouraska, 1846-1996*, Sainte-Hélène-de-Kamouraska [Québec], Comité des fêtes du 150^e, 662 p.
- L'HEUREUX, Pierre (1994), *Étude des fonctions de survivance ethno-religieuses et d'intégration socio-culturelle d'une institution ethnique aux États-Unis. Le cas des écoles paroissiales catholiques franco-américaines de Manchester, N.H., 1900-1940*, Thèse de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 175 p.
- LINTEAU, Paul-André (1992-1993), « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement*, vol. 24, n° 2, p. 21-38.
- LINTEAU, Paul-André et Jean-Claude ROBERT (1985), « Montréal au 19^e siècle : bilan de recherche », *Revue d'histoire urbaine*, vol. 13, n° 3 (février), p. 207-223.
- LIPTAK, Dolores Ann (1985), « The National Parish : Concept and Consequences for the Diocese of Hartford, 1890-1930 », *Catholic Historical Review*, vol. 71, p. 52-64.
- LORD, France (1999), *La muette éloquence des choses : collections et expositions missionnaires de la Compagnie de Jésus au Québec, de 1843 à 1946*, Thèse de doctorat (histoire) Université de Montréal, 2 t.
- Lovell's Montreal Directory for 1879-80* (1880), Montréal.
- MAGNAN, Denis-Michel-Aristide (1912), *Histoire de la race française aux États-Unis*, Paris, C. Amat, 356 p.
- MAGNAN, Hormidas (1925), *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Québec, L'Imprimerie d'Arthabaska, 738 p.
- MAGUIRE, Thomas (1830), *Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, l'administration des sacrements, etc. : adressée à un jeune curé de campagne*, Paris, Décourchant, 278 p.
- MAILLOUX, Alexis (1879), *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours*, Montréal, La compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 91 p.

- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Nicolet* (1885-), Nicolet.
- Mandements de l'évêque de Montréal, publiant le décret apostolique du 30 juillet 1872* (1872).
- Mandements des évêques de Montréal* (MEM) (1869), *Lettre pastorale des évêques de Montréal contre les mauvais journaux*, 31 mai 1858, volume 3, Montréal, Typographie Le Nouveau Monde, p. 406-407.
- Mandements des évêques de Montréal* (MEM) (1894), volume 11, Montréal, Arbour et Laperle, p. 449-469.
- Mandements des évêques de Rimouski 1867-1878* (1878), Rimouski, Imprimerie A.G. Dion, p. 440
- Mandements des évêques de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Chancellerie de l'évêché, vol. 8, p. 109, 115 et 265.
- Mandements des évêques de Valleyfield* (1922), Paris, Pierre-Tequi libraire-éditeur, vol. 3, p. 125-126.
- Mandements, lettres pastorales circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection* (1887), vol. VIII, Montréal, J. A. Plinguet.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (1887-), Québec, A. Côté.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (MEQ), vol. 1, 1660-1740, p. 282.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de St-Hyacinthe* (1888-), Montréal, Beauchemin.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Trois-Rivières* (1852-), Trois-Rivières.
- Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection* (1869-), Montréal, Chapleau.
- Manque-t-on de prêtres au Diocèse de Québec ?* (1949), Québec, Archevêché de Québec.
- MARION, Marcel (1979), *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Picard, p. 172-176.
- MARROU, Henri Irénée (1951), *À Diognète : édition critique, traduction et commentaire*, Paris, Cerf (coll. « Sources chrétiennes », n° 33), 288 p.
- MARSHALL, Joan (1994), *A Solitary Pillar : Montreal's Anglican Church and the Quiet Revolution*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 220 p.
- MARTIN, Julie (1994), *Rivière-du-Loup et son espace au XIX^e siècle : du village linéaire à la ville industrielle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 130 p.
- MARTIN, Paul-Louis (1988), « Introduction aux métiers de la pierre et de l'argile », dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Exercices des métiers de la pierre et de l'argile*, Québec, CELAT (coll. Cahiers du CELAT, n° 9), p. 1-50.
- MARTIN, Paul-Louis (1996), « Les logiques de production du paysage : analyse historique d'un paysage du Bas-St-Laurent », dans *Les États généraux du paysage québécois : notions de paysage et modèles d'analyse : recueil de conférences, le 15 novembre 1996 au Musée des arts et traditions populaires du Québec*, Trois-Rivières, Québec, Secrétariat des États généraux du paysages québécois, section 7.
- MARTIN, Paul-Louis (1999), *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 378 p.
- MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE (dir.) (1991), *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent : les aveux et dénombremments, 1723-1745*, Sillery, Septentrion, 415 p.
- MAURAUULT, Olivier (1923), *Saint-Jacques de Montréal : l'église-la paroisse*, Montréal, Au presbytère, 126 p.
- MAURAUULT, Olivier (1929), *La Paroisse : histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien.
- MAURAUULT, Olivier (1957), *La Paroisse : histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien frères, 240 p. (Réédition, rev. et augm. de 1929)
- MAURAUULT, Olivier (1959), *L'œuvre et la fabrique de Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien frères, 86 p.
- MCDANNELL, Colleen (1996), « Going to the Ladies' Fair, Irish Catholics in New York City, 1870-1900 », dans Ronald H. Bayor and Timothy J. Meagher (dir.), *The New York Irish*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, p. 234-251.
- MCLEOD, Roderick (1997), *Salubrious Settings and Fortunate Families : The Making of Montreal's Golden Square Mile, 1840-1895*, thèse de doctorat (histoire), McGill University, 250 p.
- MELBIN, Murray (1987), *Night as Frontier : Colonizing the World After Dark*, New York, Free Press, 230 p.
- MENDRAS, Henri (1976), *Sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 235 p.
- MERCATOR, Paul (collectif) (1997), *La fin des paroisses ? Recompositions des communautés, aménagement des espaces*, Paris, Desclée de Brouwer, 190 p.
- MERCIER, Honoré (1890), *Réponse de l'honorable Mercier au pamphlet de l'association des Equal Right, contre la majorité des habitants de la province de Québec*, Québec, 88 p.
- Messire Joseph-Augustin Chevalier ; jubilé de diamant sacerdotal, 1867-1927*, (1927) [Manchester, N.H., Avenir national], 118 p.
- METZ, René (1974), « La paroisse en France à l'époque moderne et contemporaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 60, p. 279-295 et vol. 61, p. 5-24.
- MIGNEAULT, Pierre-Basile (1893), *Le droit paroissial*, Montréal, Beauchemin et fils, 690 p.
- MILOT, Maurice (1989), « Drummondville au XIX^e siècle », *Les Cahiers nicolétains*, vol. 2, n° 4 (décembre), p. 109-178.
- MINER, Horace Mitchell (1985), *Saint-Denis: un village québécois*, LaSalle, Hurtubise HMH, 392 p.

- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE [BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC] (1965), *Les caisses populaires au Québec, 1953-1962*, Québec (coll. « Publication n° 9 »).
- MINVILLE, Esdras (dir.) (1943), *L'agriculture : étude*, Montréal, Fides, 555 p.
- MITCHELL, Sœur Estelle (1964), *Mère Jane Slocombe, neuvième supérieure générale des sœurs grises de Montréal, 1819-1872*, Montréal, Fides, 494 p.
- MONTBRIAND, Monique (1983), « L'Église des Récollets à Montréal (c. 1703-1867) », *Cahier de la Société historique de Montréal*, vol. 2, n°s 2-3 (mars-juin), p. 132-134.
- MONTBRIAND, Monique (1986), « Le clergé, l'éducation et les paroisses dans le diocèse de Montréal en 1836 », dans Roland Litalien (dir.), *L'Église de Montréal 1836-1986*, Montréal, Fides, p. 162-166.
- MONTMINY, Jean-Paul (1969), « L'Avenir, 1847-1857 », dans *Recherches sociographiques*, vol. 10, n°s 2-3 (mai-décembre), p. 335-336.
- MONTPETIT, Raymond (1990), « La construction de l'Église Notre-Dame de Montréal : quelques pistes pour une interprétation socio-historique », dans Jean-Rémi Brault (dir.), *Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Leméac, p. 149-198.
- MOREAU, Louis Edmond (1871), *Nos Croisés, ou Histoire anecdotique de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'église*, Montréal, Fabre & Gravel, 338 p.
- MOREAUX, Colette (1969), *Fin d'une religion ? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 485 p.
- MORNEAU, Jocelyn (1998), *Petits pays et grands ensembles : les articulations du monde rural au XIX^e siècle. L'exemple de Berthierville et de Louiseville*, Thèse de Ph. D. (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 552 p.
- MORRISET, Michel (1987), *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 205 p.
- MOTHON, Louis-Alexandre (1975), « Le résumé de notre vie », *Année dominicaine*, juin-juillet-août, dans J.-A. Plourde (dir.), *Dominicains au Canada. Livre des documents, 2, Les cinq fondations avant l'autonomie, 1881-1911*, s.l., p. 91-113.
- MUIR, Edward (1981), *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 356 p.
- MUSÉE DU QUÉBEC (1984), *Le Grand héritage : L'Église catholique et la société du Québec*, Québec, gouvernement du Québec.
- NAYLOR, Tom (1975), *The History of Canadian Business 1867-1914*, Toronto, James Lorimer, 2 t.
- NAZ, Raoul (1949), *Dictionnaire de droit canonique*, tome IV, Paris, p. 1231-1244.
- NICOLSON, Murray W. (1983), « Irish Tridentine Catholicism in Victorian Toronto : Vessel for Ethno-religious Persistence », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Sessions d'études*, vol. 50, p. 415-436.
- NICOLSON, Murray W. (1993), « The Growth of Roman Catholic Institutions in the Archdiocese of Toronto, 1841-1890 », dans Terrence Murphy and Gerald Stortz (dir.), *Creed and Culture. The Place of English-Speaking Catholics in Canadian Society, 1750-1930*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 152-170.
- NOËL, Françoise (1988), *Competing for Souls : Missionary Activity and Settlement in the Eastern Townships, 1784-1851*, Sherbrooke, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, (coll. « Histoire des Cantons de l'Est », n° 8), 286 p.
- O'GALLAGHER, Mariana (1979), *Saint-Patrice de Québec. La construction d'une église et l'implantation d'une paroisse*, Québec, Société historique de Québec (coll. « Cahier d'histoire », n° 32), 126 p.
- OLSON, Sherry (1995), « One Brilliant Blaze of Light in Nineteenth-Century Montreal », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 253-264.
- OLSON, Sherry (1996), « Le peuplement de Montréal », dans Serge Courville (dir.), *Atlas historique du Québec : population et territoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 81-94.
- OLSON, Sherry et Patricia THORNTON (1992), « Familles montréalaises du XIX^e siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, p. 51-75.
- One Hundred Years of Masses, One Hundred Years of People, St. Gabriel's, Montreal, 1870-1970 (1970)*, Montréal.
- Ordonnances faites et passées par le Gouverneur et le Conseil législatif de la province de Québec (1795)*, Québec, p. 26
- OUELLET, Fernand (1971), « L'agriculture bas-canadienne vue à travers les dîmes et les rentes de la terre », *Histoire sociale/Social History*, vol. 8 (novembre), p. 5-44
- PAGNULO, Siméon (1872), *Études historiques et légales sur la liberté religieuse en Canada*. Montréal, C.O. Beauchemin & Valois, 409 p.
- PAQUET, Louis-Adolphe (1912), « La dîme », *Mémoires de la société royale du Canada*, 3^e série, tome 5, p. 3-17.
- PARENT, Henriette (1995), *Fier de son histoire. Saint-Paul d'Aylmer se raconte*, s.l., 148 p.
- PARIZEAU, Gérard (1935), *L'assurance contre l'incendie au Canada : évolution, pratique, vocabulaire*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 252 p.
- PARIZEAU, Gérard (1961), *Traité d'assurance contre l'incendie au Canada*, Montréal, Les Presses de l'École des hautes études commerciales, 465 p.
- Paroisse de Saint-Thuribe, 1898-1973 ([1973])*, Saint-Thuribe de Portneuf, Qué., Comité du 75^e anniversaire, 1898-1973, 200 p.
- Paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle : ma paroisse, un lieu d'accueil, 1964-1989 (1989), Sainte-Foy, 40 p.

- PAYETTE, Céline (1991), *Les vocations féminines de la région montréalaise au XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise (science des religions), Université du Québec à Montréal, 306 p.
- PELLETIER, Louis (1993), *Le clergé en Nouvelle-France : étude démographique et répertoire biographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (coll. « Démographie canadienne »), 324 p.
- PERRON, Normand (1980), « Genèse des activités laitières 1850-1960 », dans Normand Séguin, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, p. 113-140.
- PICHÉ, Lucie (1999), « La jeunesse ouvrière catholique féminine. Un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4 (printemps), p. 481-506.
- Pièces concernant les affaires du séminaire de Montréal à Rome (1866)*.
- PIGEON, Louis-Philippe (1947-1948), « Législation civile des paroisses. Régime anglais », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Rapport 15, p. 93-99.
- PINARD Guy (1987-1989), *Montréal : son histoire, son architecture*, Montréal, La Presse, t.1 et t. 3, 346 p. et 560 p.
- PLANTE, Guy (1971), *Le rigorisme au XVIII^e siècle. M^{gr} de Saint-Vallier et le sacrement de pénitence (1685-1727)*, Gembloux, J. Duculot, 1971, 189 p.
- PLANTE, Hermann (1970), *L'Église catholique au Canada (1604-1886)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 510 p.
- POIRIER, Jean (1991), *Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain : Saint-Alphonse d'Youville, 1940-1950*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 179 p.
- PORTER, John et Léopold DÉSY (1973), *Calvaires et croix de chemins du Québec*, Montréal, Éditions HMH (coll. « Ethnologie québécoise », n° 15), 145 p.
- POULIN, Pierre (1990), *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome 1 : Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920*, Montréal, Québec/Amérique, 373 p.
- POULIN, Pierre (1994) *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome 2 : La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Québec/Amérique, 449 p.
- POULIN, Pierre (1998) *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome 3 : De la caisse locale au complexe financier*, Montréal, Québec/Amérique, 480 p.
- POULIOT, Jean-François (1919), *Le droit paroissial de la Province de Québec*, Fraserville, Québec, Imprimerie Le Saint-Laurent, 636 p.
- POULIOT, Léon (1977), *Monseigneur Bourget et son temps, Tome V : 1. Les derniers combats : le démembrement de la paroisse Notre-Dame (1865) : 2. Vingt-cinq années de luttes universitaires (1851-1876)*, Montréal, Bellarmin, 319 p.
- Premier congrès eucharistique national, 22-26 juin 1938 (1939)*, Québec, l'Action catholique.
- PROULX, Georges-Étienne (1958), « Les Canadiens ont-ils payé la dime entre 1760-1775 ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.11, n° 4 (mars), p. 533-555
- PROULX, Jean-Pierre (1998), « L'évolution de la législation relative au système électoral scolaire québécois (1829-1989) », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 10, n°s 1-2 (printemps/automne), p. 20-47.
- PROVENCHER, Jean (1988), *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal Express, 605 p.
- Rapport de l'Union Allet, 1875-1876 et 1876-1877*.
- Rapport du Comité permanent de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation sur l'opportunité de créer un crédit agricole (1922)*, Québec, 14 décembre, p. 51.
- RAWLYK, Geo A. (dir.) (1990), *The Canadian Protestant Experience, 1760-1990*. Burlington, Ontario, Welch, 252 p.
- Recueil d'ordonnances synodales et épiscopales (1859)*, Québec, Brousseau, 351 p.
- « Règlements des districts de paroisse, 1722 » ([1722], 1854), dans *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil...*, Québec, E.R. Fréchette, p. 443-462.
- Règles et règlements du cimetière de Notre-Dame de Belmont à l'usage de la paroisse de Notre-Dame de Québec (1859)*, Québec, P. Lamoureux, 14 p.
- Report of the Royal Commission on Life Insurance (1907)*.
- Requête en appel contre le démembrement de la paroisse de Montréal adressé à M^{gr} de Tloa, 9 décembre 1866 (1866)*. (Signé par le curé Victor Rousselot).
- RICHARD, D^r Jean-Baptiste (1939), *Les églises de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire de Saint-Hyacinthe (coll. « Documents mas-koutains », n° 4).
- RINGUET (1938), *Trente arpents : roman*, Montréal, Fides, 306 p.
- ROBERT, Adolphe (1938), « La survivance de l'esprit français aux États-Unis », dans Adrien Verrette (dir.), *La croisade franco-américaine*, Manchester, L'Avenir national, p. 159-173.
- ROBERT, Jacques (1979), *Les chapelles de procession du Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 163 p.
- ROBERT, Jean-Claude (1994), *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, 167 p.
- ROBICHAUD, Léon (1989), « Le pouvoir, les paysans et la voirie au Bas-Canada à la fin du XVIII^e siècle », *Mémoire de maîtrise (histoire)*, Université McGill, 142 p.

- ROBILLARD, Denise (1994), *La traversée du Saguenay : cent ans d'éducation : Les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994*, Montréal, Bellarmin, 648 p.
- ROBY, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (1776-1930)*, Sillery, Septentrion, 434 p.
- RONCAYOLO, Marcel (1990), *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 278 p.
- ROUSSEAU, Jacques (1974), *Voyages de Pehr Kalm au Canada*, Montréal, Éd. Pierre Tisseyre.
- ROUSSEAU, Louis (1976), *La prédication à Montréal de 1800 à 1830 : approche religieuse*, Montréal, Fides, 269 p.
- ROUSSEAU, Louis (1998), « Crises, choc et revitalisation culturelle dans le Québec du XIX^e siècle », dans Michel Lagrée (dir.), *Chocs et ruptures en histoire religieuse, fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 51-69.
- ROUSSEAU, Louis et Frank William REMIGGI (dir.) (1998), *Atlas historique des pratiques religieuses : le sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 235 p.
- ROUSSEAU, Yvan (1995), « Du projet de reconquête économique à l'idée de management. Un bilan des études consacrées au mouvement Desjardins », *Histoire sociale/Social History*, vol. 29, n^o 57, p. 97-132.
- ROUSSEAU, Yvan et Roger LEVASSEUR (1995), *Du comptoir au réseau financier : l'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 388 p.
- ROUTHIER, A.-B. (1881), « Le rôle de la race française en Amérique », dans H.-J.-B. Chouinard (dir.), *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, p. 282-296.
- ROUX, Simone (1976), *La maison dans l'histoire*, Paris, Albin Michel, 299 p.
- ROY, Fernande (1982), « Une mise en scène de l'Histoire : la fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n^o 1 (été), p. 7-36.
- ROY, Fernande (1988), *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 301 p.
- ROY, Fernande (1993), *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 127 p.
- ROY, Jean (1985), « Les revenus des curés du diocèse de Nicolet, 1885-1904 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Session d'étude*, p. 51-67.
- ROY, Jean (1990), « Deux évêques trifluviens en visite : Thomas Cooke et Louis-François Laflèche et la gestion des paroisses (1852-1898) », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Études d'histoire religieuse*, vol. 57, p. 89-110.
- ROY, Jean (1997), « Quelques influences françaises sur l'historiographie religieuse du Québec des dernières décennies », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n^o 2 (automne), p. 301-316.
- ROY, Jean et Christine HUDON (1994), *Le journal de Majorique Marchand, curé de Drummondville, 1865-1889*, Sillery, Éditions du Septentrion, 335 p.
- ROY, Jean et Christine HUDON (1995), « Pastorale et vie religieuse dans les missions des townships au XIX^e siècle », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 165-174.
- ROY, Jean et Daniel ROBERT (1984), « Les rapports annuels des curés et l'histoire des paroisses dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Archives*, vol. 16, n^o 1 (juin), p. 31-59.
- ROY, Pierre-Georges (1931), *Inventaire des procès-verbaux des Grands Voyers*, Beauceville, L'Éclaireur, volume 5.
- ROY, Pierre-Georges (1941), *Les cimetières de Québec*, Lévis, Imprimerie Le Quotidien, 270 p.
- RUDIN, Ronald (1990), *In Whose Interest ? Quebec's Caisses Populaires 1900-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 185 p.
- RUMILLY, Robert (1941), *Histoire de la Province de Québec. Vol. I : George-Étienne Cartier*, Montréal, Valiquette, 409 p.
- RUMILLY, Robert (1958), *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, Publié par l'auteur sous les auspices de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, 552 p.
- RUMILLY, Robert (1970), *Histoire de Montréal*, tome 2, Montréal, Fides, 418 p.
- RYAN, William F. (1966), *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 348 p.
- SAINT-PIERRE, Diane (1997), *La mutualité-incendie au Québec depuis 1835 : au cœur de l'histoire de Promutuel*, Sillery, Groupe Promutuel, Fédération des sociétés mutuelles d'assurance générale et INRS, 234 p.
- SAINT-PIERRE, Jacques (1997), *Histoire de la Coopérative fédérée : l'industrie de la terre*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Les éditions de l'IQRC, 287 p.
- SAINT-VALLIER, M^{gr} Jean-Baptiste DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES de (1703), *Rituel du diocèse de Québec*, Paris, S. Langlois, 604 p.
- SANFAÇON, Roland (1958), « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 12, n^o 1 (juin), p. 3-29.
- SANTERRE, Richard (1993), *La paroisse Saint-Jean-Baptiste et les Franco-Américains de Lowell, Massachusetts, 1868 à 1968*, Manchester, N.H., Éditions Lafayette, 311 p.
- SAVARIA, J.T. (1898), « Quelques considérations sur la dîme et les offrandes faites pour le culte divin », dans *Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel suivi de quelques considérations sur la communion des saints et sur la dîme*, Montréal, Monastère des carmélites, p. 296-354.
- SÉGUIN, Normand (1977), *La conquête du sol au 19^e siècle*, Québec, Boréal Express (coll. « 17/60 », n^o 9), 295 p.

- SÉGUIN, Normand et al. (1980), *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 220 p.
- SEMPLE, Neil (1996), *The Lord's Dominion : The History of Canadian Methodism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 565 p.
- SIMARD, Jean (1989), *Les Arts sacrés au Québec*, Boucherville, Éditions de Mortagne, 319 p.
- SLACK, Paul (1995), *The English Poor Law, 1531-1782*. Cambridge, New York, Cambridge University Press, 73 p.
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE (1998), *Saint-Hyacinthe, 1748-1998*, Québec, Septentrion, 405 p.
- Souvenir of the Golden Jubilee of St. Patrick's Total Abstinence and Benefit Society, 1840-1890* (1890), Montréal.
- SWEENEY, Robert C. H. (1995), « Un effort collectif québécois : la création, au début du xx^e siècle, d'un marché privé et institutionnalisé de capitaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n^o 1 (été), p. 35-72.
- SYLVAIN, Philippe (1982), « Ignace Bourget », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI : de 1881 à 1891, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 103-115.
- SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE (1991), « Les xviii^e et xx^e siècles, tome 2 : Réveil et consolidation (1840-1898), dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 507 p.
- TASCHEREAU, E.-A. (1895), *Discipline du diocèse de Québec*, Québec, Brousseau, 303 p.
- TESSIER, Albert (1972), *Sainte-Anne-de-la-Pérade : bref historique de trois siècles de vie paroissiale*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 40 p.
- TÊTU, H. et C.-O. GAGNON (1887), *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec, 1660-1740*, Québec, A. Côté, vol. I.
- The Case of St. Patrick's Congregation as to the Erection of the New Canonical Parish of St. Patrick's Montreal* (1866), Montréal, Lovell.
- The Story of One Hundred Years: Centenary St. Ann's Church, Montreal* (1954), Montréal.
- THÉBERGE, Rodrigue (1987), « Une morale pour une pastorale de la miséricorde. L'homme apostolicus », dans Jean Delumeau (dir.), *Alphonse de Liguori, pasteur et docteur*, Paris, Beauchesne, p. 127-138.
- THÉRIAULT, Léon (1976), « Les missionnaires et leurs paroissiens dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, 1766-1830 », *Revue de l'Université de Moncton*, 9, 1, 2 et 3 (octobre), p. 31-53.
- THÉROUX, Bernard (1976), « La consolidation du groupe franco-américain », dans le Comité de Vie franco-américaine, *Le Franco-Américain au 20^e siècle*, Manchester, N.H., p. 19-27.
- THIBAUT, Charles (1887), *Le double avènement de l'Homme-Dieu ou les deux unités religieuses et politiques des peuples. Discours prononcé de Charles Thibault à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Waterloo, le 28 juin 1887*, Montréal, 35 p.
- TOKER, Franklin (1991), *The Church of Notre-Dame in Montreal : An Architectural History*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2^e éd., 124 p.
- TOMASI, Silvano M. (1975), *Piety and Power : The Role of the Italian Parishes in the New York Metropolitan Area, 1880-1930*, New York, The Center for Migration Studies, 201 p.
- TRIGGER, Rosalyn (1997), *The Role of the Parish in Fostering Irish-Catholic Identity in Nineteenth-Century Montreal*, mémoire de maîtrise (géographie), Université McGill, 144 p.
- TRIGGER, Rosalyn (2001), « The Geopolitics of the Irish-Catholic Parish in Nineteenth-century Montreal », *Journal of Historical Geography*, vol. 27, n^o 4.
- Trois-Rivières : album illustré : histoire, géographie, industrie* (1903), [Montréal, Guertin].
- TRUDEL, F.-X.-A. (1908), « Déclaration assermentée de l'avocat F.-X.-A. Trudel », dans Arthur Savaète, *Vers l'abîme*, tome 1, Paris, A. Savaète, p. 62.
- TRUDEL, Marcel (1955), *Chiniquy*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 339 p.
- TRUDEL, Marcel (1983), *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III : *La seigneurie des Cent-Associés 1627-1663*, tome 2 : *La société*, Montréal, Fides, 669 p.
- TRUDEL, Marcel (1997), *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV : *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674*, Montréal, Fides, 894 p.
- TRUDEL, Marcel (1999), *Histoire de la Nouvelle-France*, tome X : *Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France (1759-1764)*, Montréal, Fides, 612 p.
- TRUESDELL, Leon (1943), *The Canadian Born in the United States : an Analysis of the Statistics of the Canadian Element in the Population of the United States, 1850 to 1930*, New Haven et Toronto, Yale University Press et Ryerson Press, 263 p.
- TURCOTTE, Paul-André (1988), *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs, 1920-1970 : utopie et modernité*, Montréal, Bellarmin, 220 p.
- ULLMANN, Walter (1963), « The Quebec Bishops and Confederation », *Canadian Historical Review*, vol. 44, n^o 3 (septembre), p. 213-234.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU (1926), *Insurance plan of the city of Montreal*, volume III, Toronto et Montréal, Underwriters' Survey Bureau limited.
- VACHON, André (1969), « François de Laval », dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II, de 1701-1740, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 374-387.

- VACHON, André (1969), *François de Laval*, Québec et Montréal, Les Presses de l'Université Laval et Fides.
- VACHON, André (1970), *L'administration de la Nouvelle-France, 1627-1760*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 87 p.
- VELTMAN Calvin J. (1980), « Le sort de la Francophonie aux États-Unis », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 9, n° 1, p. 43-57.
- VELTMAN, Calvin J. (1983), *Language Shift in the United States*, Berlin, N.Y., Amsterdam, Mouton Publishers, 432 p.
- VICERO, Ralph D. (1968), *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900. A Geographical Analysis*, Thèse de Ph.D., University of Wisconsin.
- Vie de la Sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada : suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour (1853)*, tome I, Villemarie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.
- Ville-Marie Missionnaire 1642-1942, volume-souvenir (1942)*, Montréal, Secrétaire du Comité missionnaire, 616 p.
- VILLENEUVE, Alphonse (1871-1872), *La comédie infernale : ou Conjuration libérale aux enfers : en plusieurs actes*, Montréal, Impr. Franc-parleur, 5 volumes.
- VINCENT, Odette (dir.) (1995), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 7), 763 p.
- VOISINE, Nive (1982), « Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 23, p. 125-137.
- VOISINE, Nive (1984), « Mouvements de tempérance et religion populaire », dans Benoît Lacroix et Jean Simard (dir.), *Religion populaire, religion de clercs ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 65-78.
- VOISINE, Nive (1987-1999), *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*, 3 tomes, Sillery, Éditions Anne Sigier, 443 p., 471 p., 407 p.
- VOISINE, Nive (1990), « Elzéar-Alexandre Taschereau, 1820-1898 », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XII, de 1891 à 1900, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 1106-1115.
- VOISINE, Nive (1992), *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada : grandes figures de leur histoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 430 p.
- VOISINE, Nive (avec la collaboration d'André BEAULIEU et de Jean HAMELIN) (1971), *Histoire de l'Église catholique au Québec, 1608-1970*, Montréal, Fides, 112 p.
- VOISINE, Nive et Réal BÉLANGER (dir.) (1994), *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 352 p.
- VOYER, Louise (1981), *Églises disparues*, Montréal, Éd. Libre Expression, 168 p.
- WADE, Mason (1966), *Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Tome 1 : 1760-1914*, Montréal, Cercle du livre de France, 685 p.
- WALLOT, Jean-Pierre (1973), *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique du Québec au tournant du XIX^e siècle*, Québec, Éditions du Boréal Express, 345 p.
- WATKINS, Meredith (1999), *The Cemetery and Cultural Memory : Montreal and Surrounding Villages, 1860 to 1900*, Mémoire de maîtrise (géographie), Université McGill, 91 p.
- WEBB, Sidney et Beatrice WEBB (1906), *English Local Government I : The Parish and the County*, Londres, Longmans, 664 p.
- WIEN, Tom (1987), « Visites paroissiales et production agricole au Canada vers la fin du XVIII^e siècle », dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles*, Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, p. 183-194.
- XX^e congrès eucharistique international (1911), Montréal, Beauchemin, 1102 p.
- YOUNG, Brian (1986), *In Its Corporate Capacity : The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 295 p.